

VOLUME 7 NUMÉRO 1

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES SUR LES PLACEMENTS, LES IMPÔTS ET LE STYLE DE VIE DES SERVICES DE GESTION DE PATRIMOINE RBC

LA VOIE *de la* LONGÉVITÉ

Pourquoi le moment est particulièrement opportun pour discuter de la réalité vécue par les aînés en matière de santé et pour planifier en conséquence

VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE POUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES FUTURES ?

Les bonnes mesures à prendre pour fructifier son épargne-études dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-études

IL EST GRAND TEMPS

Prendre de l'avance en matière d'épargne et les avantages de commencer tôt



**Gestion
de patrimoine**

Donner...

L'essence même de notre humanité. Une expression profondément personnelle de nos croyances et de nos expériences de vie.



Créer un legs durable...

Le Programme de dons de bienfaisance RBC

- » Planifiez vos dons de bienfaisance dès maintenant, à court terme ou dans le cadre de votre planification successorale.
- » Faites une contribution admissible à votre fonds (pour laquelle vous recevrez un reçu pour don de bienfaisance) et les fonds seront investis avec un conseiller RBC de confiance.
- » Recommandez des subventions du fonds aux oeuvres de bienfaisance de votre choix, et ce, au moment qui convient à vous et votre famille.
- » Envisagez des contributions à partir de votre succession afin de laisser un legs qui aura un impact durable.
- » Soyez tranquille en sachant que toute la paperasse administrative est confiée à notre partenaire de programme, Fonds de Bienfaisance Canada.

Veillez contacter votre conseiller RBC pour plus d'information ou visiter le site www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr pour trouver un conseiller RBC.



**Gestion
de patrimoine**

Du bureau de

DAVID AGNEW

Pour consulter *Perspectives* en ligne, veuillez visiter www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/perspectives.

Pour vous abonner à *Perspectives* en ligne, envoyez un courriel à perspectives@rbc.com.

Tout au long de votre vie, vous passerez par certains jalons et ferez face à des événements susceptibles de changer le cours de votre vie, aussi bien au plan personnel que professionnel, et qui auront une incidence sur votre planification et vos objectifs financiers pour vous et votre famille.

Dans ce numéro de *Perspectives*, nous examinons comment différentes étapes de vie pourraient façonner votre planification de patrimoine et comment vos objectifs pourraient changer au gré du temps. Le segment démographique des aînés étant en croissance au Canada et les préoccupations sur le plan de la santé qui y sont associées se faisant plus pressantes, nous discutons également dans ce numéro de l'importance d'une planification à l'avance et des mesures que vous et votre famille pouvez mettre en œuvre afin de vous préparer et de vous protéger des conséquences néfastes auxquelles vous auriez à faire face si vous deveniez invalide ou inapte.

Le temps est un aspect important à considérer lorsqu'il s'agit de travailler à l'atteinte de ses objectifs financiers et, c'est dans cet esprit, que l'article « Il était temps » se penche sur les thèmes centraux de la littérature financière que sont l'épargne et les placements, et sur la valeur de commencer tôt à se constituer une épargne et à la fructifier.

Ce numéro se penche aussi sur le marché du travail qui est en constante évolution — au Canada et dans le monde entier — et de l'importance de préparer la prochaine génération en l'outillant des compétences nécessaires pour les emplois du futur.

Dans « Votre famille est-elle prête pour les études postsecondaires futures ? », nous discutons également des réalités financières qu'entraînent les études supérieures au Canada et des avantages que peuvent procurer les régimes enregistrés d'épargne-études lorsqu'il s'agit de faire fructifier l'épargne-études d'un enfant ou d'un petit-enfant.

« Le portrait des dons au Canada » donne un aperçu des dons de bienfaisance consentis par les Canadiens et comment l'adoption d'une approche plus structurée en matière de dons pourrait créer un impact social plus important et permettre de laisser un legs significatif. Enfin, pour les propriétaires d'entreprise, ce numéro comprend une étude de cas captivante qui explore des options de planification de retraite.

Comme toujours, je vous encourage à discuter avec votre conseiller de RBC Gestion de patrimoine pour en apprendre davantage sur la manière dont les stratégies de RBC Gestion de patrimoine pourront vous bénéficier, vous et votre famille, tout au long de votre vie.



David Agnew, Chef de la direction
RBC Gestion de patrimoine Canada



article vedette

LA VOIE DE LA LONGÉVITÉ

Pourquoi le moment est particulièrement opportun pour discuter de la réalité vécue par les aînés en matière de santé et pour planifier en conséquence.

12

RECHERCHE

6 FAITS & STATISTIQUES

Un aperçu de certains extraits de recherches et statistiques à jour et pertinents pour les Canadiens et leurs familles.

PERSPECTIVES SUR LA PLANIFICATION

8 VOTRE RÉSIDENCE SECONDAIRE PEUT-ELLE SE QUALIFIER COMME RÉSIDENCE PRINCIPALE?

Un aperçu de l'exemption pour résidence principale et comment elle peut s'appliquer aux résidences secondaires ou de vacances.

QUESTIONS-RÉPONSES

20 LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ CANADIENNE AU NORD DU 60°

Un regard rétrospectif et prospectif sur le parcours de l'Université du Yukon.

PERSPECTIVES

Volume 7, Numéro 1

Publication de Services de gestion de patrimoine RBC

Des questions, des commentaires ou s'abonner à Perspectives en ligne :

Envoyez un courriel à perspectives@rbc.com

Page des Archives www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/perspectives

FINANCEMENT DES ÉTUDES

24 VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE POUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES FUTURES ?

Les bonnes mesures à prendre pour fructifier son épargne-études dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-étude.



ANALYSE

30 LE PAYSAGE CHANGEANT DE NOTRE MARCHÉ DU TRAVAIL

Un examen des perturbations observées dans les emplois et les compétences, et comment aider les générations plus jeunes à s'y préparer.

LITTÉRATIE FINANCIÈRE

36 IL EST GRAND TEMPS

Prendre de l'avance en matière d'épargne et les avantages de commencer tôt.

RETRAITE

42 SE FAIRE UNE IDÉE JUSTE DE SA RETRAITE

Comment une planification en fonction d'une date cible pourra vous aider à exercer un suivi et atteindre vos objectifs à la retraite.

PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE

46 LE POTENTIEL « ALPHA EN GESTION DE PATRIMOINE » DES RÉGIMES DE RETRAITE INDIVIDUELS

Une comparaison des approches d'épargne-retraite pour les propriétaires d'entreprise.

DONS DE BIENFAISANCE

50 PORTRAIT DES DONS DE BIENFAISANCE AU CANADA

Réflexions sur le « comment », le « quand » et le « pourquoi » des dons de bienfaisance par les Canadiens.

FAITS + STATISTIQUES

SANTÉ PHYSIQUE ET COGNITIVE

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, environ un Canadien sur cinq, âgé de 15 ans et plus, est atteint d'une incapacité physique ou cognitive quelconque qui limite ses activités quotidiennes.¹



38%



Le pourcentage des aînés canadiens âgés de 65 ans et plus qui ont une ou plusieurs incapacités.²

Le saviez-vous?

La population d'aînés au Canada étant en croissance, les préoccupations en matière de santé associées à l'âge et les cas de démence sont à la hausse. Le gouvernement du Canada a rapporté que plus de 400 000 aînés canadiens (ceux âgés de 65 ans ou plus) étaient présentement atteints de démence — on prévoit que ce nombre doublera d'ici 2030.³

Veillez lire notre [article vedette](#) à la page 12, qui examine le quotidien de personnes atteintes d'incapacité et l'importance d'une planification à cet égard.

ÉDUCATION

Un récent sondage Ipsos a démontré que parmi les parents qui épargnaient pour les études de leurs enfants, 36 pour cent souhaitaient épargner davantage chaque mois et 30 pour cent souhaitaient avoir commencé à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants alors que ceux-ci étaient plus jeunes.⁸

16%

47%

En 1999, seulement 16 pour cent des ménages canadiens ayant des enfants étaient titulaires d'un régime

enregistré d'épargne-études (REEE); en 2012, cette proportion avait grimpé à 47 pour cent.

Vous voulez en apprendre davantage sur l'épargne dans un REEE? Veuillez vous rendre à la page 24.

Selon les données du gouvernement du Canada, d'ici la fin de 2016, environ 51 pour cent des enfants canadiens (âgés de 0 à 17 ans) avaient reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE), un incitatif offert par le gouvernement qui est fonction des cotisations à un REEE pour un bénéficiaire admissible. Par ailleurs, cela signifie que près de la moitié des personnes admissibles pourraient ne pas

bénéficier de cotisations à un REEE.⁹

Lorsqu'il s'agit de REEE, des données intéressantes témoignent d'une relation entre l'épargne dans un REEE et l'inscription à des études postsecondaires. C'est ainsi, plus particulièrement, que les jeunes provenant de familles ayant ouvert un compte et cotisé à un REEE étaient plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que ceux de familles n'ayant pas ouvert de compte et cotisé à un REEE.¹⁰

RÉFÉRENCES:

1. Statistique Canada. L'Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 diffusé le 28 novembre 2018, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181128/dq181128a-fra.htm>
2. *Ibid.*
3. Gouvernement du Canada. Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer – Janvier 2019. www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2019/01/mois-de-la-

[sensibilisation-a-la-maladie-dalzheimer-janvier-2019.html](#)

4. www.rbc.com/dms/entreprise/objectifavenir/humains-recherches-facteurs-de-reussite-pour-les-jeunes-canadiens-a-lerc-des-grandes-perturbations.html
5. *Ibid.*
6. "Global Generations: A global study on work-life challenges across generations," survey by EY, a global leader in assurance, tax, transaction and advisory services, 2015. [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-global-generations-a-global-study-on-work-life-challenges-across-generations/\\$FILE/EY-global-generations-](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-global-generations-a-global-study-on-work-life-challenges-across-generations/$FILE/EY-global-generations-)

LES JEUNES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

4 millions

Le nombre de jeunes Canadiens qui s'intégreront au marché du travail au cours de la décennie à venir.⁴

Souhaitez-vous lire davantage sur ce sujet ? Si oui, veuillez consulter notre article intitulé « *Le paysage changeant de notre marché du travail* » à la page 30.

Selon un récent rapport de recherche de RBC, « *Humains recherchés – Facteurs de réussite pour les jeunes Canadiens à l'ère des grandes perturbations* », plus de 25 pour cent des emplois canadiens subiront de profonds changements au cours des 10 prochaines années et 50 pour cent des emplois

exigeront des aptitudes significativement différentes de celles d'aujourd'hui. Les conclusions de cette étude indiquent qu'il y aura une demande croissante pour des aptitudes fondamentales comme l'esprit critique, la coordination, la perspicacité sociale, l'écoute active et la résolution de problèmes complexes.⁵

On estime que, d'ici 2025, les personnes de la génération du millénaire (approximativement celles nées entre 1980 et 1993) compteront pour 75 pour cent du marché du travail mondial.⁶

75%

Selon les résultats d'un sondage publié par Universités Canada, plus de 80 pour cent des employeurs qui embauchent de nouveaux employés dotés d'une compréhension de la diversité culturelle et de connaissances du marché mondial disent que ceux-ci améliorent la compétitivité de leur entreprise. Dans un sondage similaire, plus de la moitié des étudiants de premier cycle bénéficient d'apprentissages par l'expérience

(p. ex. des programmes coopératifs, des stages et des apprentissages par le service communautaire) dans le cadre de leur programme universitaire, et quatre employeurs sur cinq ayant participé au sondage ont indiqué que les étudiants stagiaires et ceux de programmes coopératifs sont une source de nouveaux talents et d'employés futurs potentiels.⁷

DONS DE BIENFAISANCE ET HÉRITAGE

Lorsqu'il s'agit de dons de bienfaisance, la tendance grandissante chez les personnes, surtout chez les jeunes, consiste à soutenir des causes dont l'objectif est de résoudre des problèmes sociaux, de santé et environnementaux, et qui peuvent démontrer des résultats mesurables. En termes plus spécifiques d'héritage, 66 % des jeunes Canadiens pensent que les causes sociales sont devenues plus importantes que l'accumulation de richesse dans la définition d'héritage.¹¹

Pour en apprendre davantage sur les nouvelles tendances en matière de dons au Canada, veuillez consulter la page 50.

Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes répondants au sondage administré par The Economist Intelligence Unit qui affirment que leur vision de l'héritage qu'ils veulent laisser est différente de celle de leurs parents.¹²

68%

a-global-study-on-work-life-challenges-across-generations.pdf [en anglais seulement]

7. Universités Canada, Statistiques. www.univcan.ca/fr/universites/statistiques

8. Cision. La Première financière du savoir affirme que les parents ne profitent pas de tout l'argent qui leur est offert pour l'épargne-études et le regrettent plus tard. www.newswire.ca/fr/news-releases/la-premiere-financiere-du-savoir-affirme-que-les-parents-ne-profitent-pas-de-tout-largent-qui-leur-est-offert-pour-lepargne-etudes-et-le-regrettent-plus-tard-642248193.html

9. Gouvernement du Canada. Rapport statistique annuel 2016 du PCEE. www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/aide-financiere-etudiants/

[epargne-etudes/rapports/rapport-statistique-2016.html](http://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/aide-financiere-etudiants/epargne-etudes/rapports/rapport-statistique-2016.html)

10. Statistique Canada. Étude : Quelles familles investissent dans un régime enregistré d'épargne-études et cela influe-t-il sur la participation aux études postsecondaires? <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170412/dq170412a-fra.htm>

11. Gestion de patrimoine. Le nouveau patrimoine canadien. www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/the-new-canadian-legacy/detail

12. *Ibid.*

VOTRE RÉSIDENCE SECONDAIRE PEUT-ELLE SE QUALIFIER COMME RÉSIDENCE PRINCIPALE?

Un aperçu de l'exemption pour résidence principale et comment elle peut s'appliquer aux résidences secondaires ou de vacances.



VOTRE RÉSIDENCE. Pour plusieurs d'entre nous, il s'agit de l'achat le plus important que nous avons effectué, que ce soit individuellement ou en famille. Et pour certains, selon leur situation, cet achat pourrait être suivi par l'achat d'une résidence secondaire ou d'un autre type de

résidence de vacances.

En tant que propriétaire, lorsqu'il s'agit de notre maison ou de notre résidence secondaire, notre état d'esprit se résume souvent à l'acheter, en profiter, l'entretenir (et possiblement la rénover au fil du temps), puis à la vendre ou la transférer à la

prochaine génération. Mais ce dont on doit se rappeler c'est que ces biens immobiliers peuvent connaître une hausse considérable en valeur avec le temps, ce qui pourrait créer un passif fiscal important au moment de leur vente ou transfert. Il pourrait donc s'avérer très utile de comprendre comment fonctionne l'exemption pour résidence principale (ERP), quand elle s'applique et comment y avoir recours de façon efficace, particulièrement lorsqu'on est propriétaire de plus d'un bien immobilier au Canada.

***Note :** L'information qui suit est un aperçu de stratégies et d'aspects à considérer, qui ne sont pas forcément tous adaptés à votre situation financière particulière. Afin de vous assurer que votre situation sera bien prise en compte et que toute initiative sera fondée sur les renseignements les plus récents qui soient, vous devriez consulter vos conseillers fiscaux et juridiques qualifiés.*

Résidence principale : quels sont les types de biens admissibles?

Une résidence principale peut être une des habitations suivantes : une maison, un appartement, une unité de copropriété (condominium), un chalet, une maison mobile, une roulotte, une maison flottante ou des parts dans une coopérative d'habitation.

Qu'en est-il des immeubles locatifs?

Louez-vous votre chalet ou résidence secondaire durant l'année? Si tel était le cas, cela pourrait avoir une incidence sur son admissibilité en tant que résidence principale. En général, un bien que vous achetez principalement pour en tirer des revenus ne serait pas considéré comme « normalement habité », et ce, même si vous l'habitez pendant un certain temps. Toutefois, il vous est possible d'en tirer un revenu accessoire (p. ex. un revenu de location) et de le désigner comme votre résidence principale.

Calcul de base de l'ERP

Suite à la vente (ou la disposition réputée) de votre résidence principale et si celle-ci donnait lieu à un gain en capital, voici la formule utilisée pour déterminer le montant de l'exemption :

1 + Nombre d'années que la résidence est désignée de résidence principale*

Nombre d'années après 1971 au cours desquelles on est propriétaire

X

Gain en capital

=

Gain en capital exempt d'impôt

* Pour y être admissible, vous devrez être un résident du Canada au cours de ces années.

Note : Le « 1 » dans la formule représente une année fiscale additionnelle de droits d'exemption (désignée de règle du « nombre un plus »). Il en est ainsi parce que dans certains cas, vous pourriez disposer d'une résidence principale au cours d'une année et la remplacer par une autre résidence la même année, et que vous ne pourriez autrement désigner les deux résidences comme résidence principale pour cette année.

Pour qu'un bien soit admissible, vous devez en être le propriétaire (unique ou conjointement avec d'autres propriétaires), et vous ou votre conjoint, ex-conjoint ou enfant devrez l'avoir « normalement habité » durant une partie de l'année. Lorsqu'il s'agit de considérer ce qu'on entend par « normalement habité », l'Agence du revenu du Canada (ARC) a stipulé que ses exigences pourraient être satisfaites même si le propriétaire, son conjoint ou ses enfants ne l'habitaient que pendant une brève période. De façon plus particulière, dans le cas de propriétaires de chalets ou d'habitations saisonnières, cela signifie que même si vous ne l'habitez qu'à l'occasion de brèves vacances, vous pourriez être considéré comme l'ayant « normalement habité » pendant l'année.

Impôt sur le gain en capital

Toute résidence principale, parce

qu'elle est principalement destinée à votre utilisation ou agrément personnel ou ceux de votre famille, est considérée comme un bien à usage personnel. Lorsque vous la vendez ou êtes réputé en avoir disposé (p. ex. à votre décès), si la valeur du bien avait augmenté alors que vous en étiez le propriétaire,



Le saviez-vous?

Avant l'année 1972, les gains en capital n'étaient pas imposés au Canada. Par conséquent, si vous étiez déjà propriétaire de votre résidence ou propriété de vacances avant 1972, seule l'augmentation de sa valeur depuis le 31 décembre 1971 servirait à calculer le gain en capital.

vous réaliseriez un gain en capital.

Note : Le gain en capital sera égal au produit de la vente moins le prix de base rajusté (PBR) du bien. Le PBR est généralement le prix d'achat

plus toute dépense associée à son acquisition (p. ex. des commissions, des frais juridiques). Le PBR inclut aussi les dépenses en capital, comme le coût des ajouts et des améliorations apportés au bien.

En général, vous seriez tenu de payer de l'impôt sur le gain en capital résultant de la vente (ou disposition réputée) d'un bien à usage personnel, à moins qu'il ne bénéficie d'une exemption spécifique. Et c'est là qu'intervient l'ERP, en ce qu'elle peut réduire, voire même éliminer le gain en capital.

L'importance de l'année 1981

Lors de la désignation de votre résidence principale aux fins de l'impôt, pour les années jusqu'à 1981 inclusivement, chacun des membres de votre famille pourra désigner une résidence différente, vous permettant ainsi d'appliquer l'exemption pour chacune de vos résidences. Quant aux années 1982 et suivantes au cours desquelles vous êtes propriétaire, vous ne pourrez désigner qu'une seule résidence par unité familiale

(conjoint et enfants mineurs) pour une année donnée.

Une autre année importante : 1994

En 1994, le gouvernement a supprimé l'exonération pour gains en capital qui se chiffrait alors à 100 000 \$, mais vous permettait de

faire un choix fiscal unique sur votre déclaration de revenus pour l'année 1994, afin de demander cette exemption et de l'appliquer à tout gain en capital accumulé

à cette date. Si vous aviez fait ce choix fiscal et que vous étiez toujours propriétaire de cette résidence aujourd'hui, assurez-vous de considérer le prix de base révisé au moment de sa vente (ou de sa cession).

Application de l'exemption

Si vos résidences, soit celle que vous habitez la majeure partie de votre temps et votre résidence secondaire, toutes deux situées au Canada, se qualifiaient toutes deux comme résidences principales, pour toute période après 1981 au cours de laquelle vous étiez propriétaire des deux résidences, il vous faudrait déterminer laquelle des deux, en moyenne, affiche l'augmentation de valeur annuelle la plus importante.

Vous pourriez être en mesure de maximiser l'ERP, si vous désigniez cette résidence comme votre résidence principale familiale pour un nombre maximal d'années. Aussi, rappelez-vous que le nombre maximal d'années qu'une résidence doit être désignée est le nombre d'années pendant lesquelles vous en étiez le propriétaire, moins un (étant donné la règle du « nombre un plus »), de façon à totalement exonérer le gain.

Un exemple

M^{me} Tremblay a acheté une maison en ville il y a 23 ans de cela pour 70 000 \$ et sa juste valeur marchande (JVM) aujourd'hui est de 325 000 \$. Elle a aussi fait l'achat d'une résidence secondaire il y a 18 ans de cela au prix de 90 000 \$, une résidence dont sa famille se sert l'été et dont la JVM actuelle est de 260 000 \$. M^{me} Tremblay songe à vendre ses deux résidences cette

année. Étant donné que sa maison en ville est la seule dont elle était la propriétaire au cours des cinq années précédant l'achat de la résidence secondaire, elle ne pourra désigner que sa maison en ville comme résidence principale pour ces cinq années.


Afin de déterminer la meilleure option quant à la période de temps pendant laquelle elle pourra désigner une des deux résidences en tant que résidence principale, elle a calculé l'augmentation annuelle moyenne de la valeur de chacune selon ce qui suit :

- la valeur de sa maison en ville a augmenté d'environ 10 625 \$ par année : $(325\ 000\ \$ - 70\ 000\ \$) \div 24$ ans (nombre total d'années de possession incluant l'année de la vente);
- la valeur de la résidence secondaire a augmenté d'environ 8 947 \$ par année : $(260\ 000\ \$ - 90\ 000\ \$) \div 19$ ans (nombre total d'années de possession incluant l'année de la vente).

Dans le but de maximiser son ERP, M^{me} Tremblay devrait désigner sa maison en ville comme résidence principale pour 18 des 19 années qu'elle a été propriétaire des deux résidences. (Elle n'est pas tenue de désigner celle-ci pour la période entière des 19 années, et ce, étant donné la règle du « nombre un plus ».) Quant à la résidence secondaire, M^{me} Tremblay pourra désigner celle-ci comme sa résidence principale pour une année et la règle du « nombre un plus » lui permettra de profiter d'une exemption équivalente au total de deux années de gains. En d'autres mots, l'ERP mettra à l'abri

de l'impôt la totalité du gain en capital de 255 000 \$ sur sa maison en ville et possiblement 17 894 \$ du gain en capital sur la résidence secondaire.

Comment désigner une résidence principale

Suite à la vente de votre résidence principale (ou si vous étiez réputé l'avoir vendue), vous seriez tenu de déclarer sa disposition et d'en faire la désignation comme résidence principale sur votre déclaration de revenus de l'année de la disposition. 



RECETTE

Lasagne printanière aux asperges

Temps de préparation : 45 minutes

Temps de cuisson : 1 heure, 5 minutes

Portions : 8 à 12



Ingrédients

2¼ lb	asperges, parées et coupées en tronçons
1	œuf, battu
1 lb	fromage ricotta canadien, léger ou régulier
¼ tasse	basilic ou persil frais, haché Sel et poivre, au goût
¼ tasse	farine tout usage
2 tasses	crème 10 %
1½ tasse	eau
2 tasses	sauce aux tomates pour pâtes
½ tasse	fromage parmesan canadien, râpé
16	pâtes à lasagne, prêtes à cuire
1 tasse	mozzarella canadien ou provolone, râpés

Données nutritionnelles (par portion)

Calories : 305

Protéines : 16 g

Glucides : 33 g

Lipides : 12 g

Fibres : 3,4 g

Instructions

1. Dans une grande casserole d'eau bouillante, blanchir les asperges 3 minutes. Égoutter et rincer à l'eau froide. Bien égoutter et mettre de côté.
2. Préchauffer le four à 375 °F. Beurrer un plat en verre de 13 x 9 po allant au four.
3. Dans un bol, mélanger l'œuf, la ricotta, le basilic et une pincée de sel et de poivre. Mettre de côté.
4. Dans une casserole, mélanger la crème et l'eau; incorporer la farine, ½ c. à thé de sel et ¼ c. à thé de poivre en remuant au fouet. Cuire à feu moyen, en remuant constamment, de 10 à 15 minutes jusqu'à ce que le mélange bouillonne et épaississe. Retirer du feu; ajouter la sauce aux tomates pour pâtes et la moitié du parmesan.
5. Étendre 1 tasse de sauce aux tomates dans le fond du plat allant au four. Recouvrir de 4 pâtes à lasagne, en les taillant au besoin. Napper avec 1/3 de la sauce et étendre 1/3 des asperges. Garnir de 4 autres pâtes à lasagne. Étendre le mélange de ricotta par dessus. Répéter cette opération avec le reste des pâtes, la sauce aux tomates et les asperges.
6. Couvrir de papier d'aluminium et cuire au four 45 minutes ou jusqu'à ce que la sauce bouillonne. Retirer du four, enlever le papier d'aluminium et saupoudrer de mozzarella et du parmesan restant. Cuire au four 20 minutes ou jusqu'à ce que les pâtes soient tendres et le dessus doré. Laisser reposer 10 minutes avant de servir.

Conseil

Cette lasagne peut être cuite, recouverte de papier d'aluminium et réfrigérée pendant jusqu'à deux jours. Il ne s'agira alors que de la réchauffer de nouveau au four, toujours recouverte d'un papier d'aluminium, à 350 °F pendant environ une heure, suivi d'un autre 10 minutes à découvert.

La recette et l'image sont reproduites avec la permission des Producteurs laitiers du Canada
www.producteurslaitiers.ca

Des recettes additionnelles peuvent être trouvées à www.plaisirlaitiers.ca.



LA VOIE DE LA

Langévi

Pourquoi le moment est particulièrement opportun pour discuter de la réalité vécue par les aînés en matière de santé et pour planifier en conséquence.

Le vieillissement — cela va de soi — peut être un sujet de discussion difficile. Bien que cela fasse naturellement partie de la vie et que ce soit un processus que tout humain traverse, envisager son déclin physique ou cognitif peut s'avérer difficile à accepter, et le fait de ne pas savoir si et quand sa condition pourrait changer peut nous rendre mal à l'aise. Si tel était le cas, la mise en place de plans pour tenir compte de préoccupations de santé éventuelles liées à l'âge serait quelque chose que plusieurs tendent à éviter ou à reporter indéfiniment.

Les Canadiens vivant généralement plus longtemps et avec plus de baby-boomers s'apprêtant à prendre leur retraite incessamment, la réalité telle que vécue par les aînés et ceux en fin de vie est devenue un enjeu auquel un nombre croissant de familles doit maintenant faire face. Toutefois, plusieurs familles tentent de naviguer en eaux troubles et de composer avec ces situations souvent difficiles et troublantes sans aucune indication quant aux désirs de leurs proches, sans connaître leurs intentions et sans plan qui tienne compte de leurs décisions financières ainsi qu'en matière de soins personnels.

Ceci étant, l'importance de planifier en fonction d'enjeux de santé potentiels, aussi longtemps à l'avance que possible, ne peut être minimisée — pour la protection et l'assurance que cela peut procurer que ce soit sur le plan de ses finances personnelles ou de la tranquillité d'esprit pour soi-même et ses proches.



Agir suite à notre prise de conscience des réalités vécues par les aînés sur le plan de la santé

Selon la Société Alzheimer Canada, presque 40 pour cent des personnes âgées de plus de 65 ans sont sujettes à une forme quelconque de perte de mémoire. Bien que certaines formes soient considérées comme faisant partie d'un processus normal de vieillissement, on observe un nombre croissant de cas de maladies d'Alzheimer et d'autres formes de démence chez les aînés canadiens, et ce nombre est appelé à croître au cours de la prochaine décennie.¹ Aussi, lorsqu'il s'agit de tous les types d'incapacités — physiques et cognitives — les aînés sont presque deux fois plus enclins que les Canadiens en âge de travailler (les 25 à 64 ans) à être atteints d'au moins une condition qui limite leurs activités quotidiennes.²

« On est définitivement plus conscients de nos jours des préoccupations que peuvent susciter la santé des aînés et la possibilité qu'il puisse survenir une situation d'invalidité ou d'incapacité, mais il existe néanmoins tout un fossé à combler quant à savoir comment cela se traduit en planification proactive chez de nombreux Canadiens, » de commenter madame Leanne Kaufman, chef de RBC Trust Royal. « On comprend de mieux en mieux les enjeux en cause et la possibilité qu'un tel événement puisse survenir, mais plusieurs ne comprennent toujours pas les

PROCURATION – UN APERÇU

Une procuration (ou un mandat de protection au Québec) est un document qui confère le droit à une autre personne d'agir en votre nom. Il existe deux types de procurations : une procuration aux biens et une procuration aux soins personnels. Selon votre province ou territoire de résidence, il pourra s'agir d'un seul et même document ou de plusieurs documents distincts qui décriront les pouvoirs dévolus à une ou plusieurs personnes (généralement désignées de « fondés de pouvoir » ou de « mandataire » au Québec) afin de leur permettre de prendre des décisions en votre nom quant à vos soins personnels et/ou finances et biens.

Une procuration standard pour les biens permet à une personne autre que vous de prendre légalement des décisions quant à vos finances et vos biens (p. ex. d'effectuer des transactions bancaires, de payer vos comptes, de gérer vos placements). Une procuration pour les soins personnels autorise une personne dûment désignée à prendre des décisions concernant vos soins personnels (soins de santé, traitements médicaux et logement).

Note : *Étant donné les différences provinciales et territoriales quant à la manière dont ces documents sont créés et signés, il est essentiel de consulter un conseiller juridique qualifié afin de vous assurer de l'exactitude de la teneur et de la signature de ces documents.*

Pour plus d'information sur les procurations et le choix d'un fondé de pouvoir, veuillez prendre connaissance de l'article du printemps 2018 de *Perspectives* intitulé, « Le pouvoir de choisir » à www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/the-power-of-choice/detail/ ou visionner les vidéos sur les procurations et autres ressources utiles de RBC Trust Royal à royaltrust.rbcwealthmanagement.com/fr/centre-ressource/ressources-du-fonde-de-pouvoir.

implications de ne pas se doter d'un bon plan — ou de tout plan — et des problèmes qu'une telle situation pourrait engendrer. »

Bien que cet aspect de la planification successorale en soit un que plusieurs reconnaissent comme étant nécessaire, il y a un état d'esprit assez généralisé selon lequel il s'agit d'une décision qu'on peut reporter. Le problème, toutefois, comme le mentionne madame Kaufman, est que « s'il survenait un imprévu ou, alors que certains commenceront à devoir composer avec des enjeux de santé associés au vieillissement, s'il se présentait une situation d'incapacité, que celle-ci soit temporaire ou permanente, personne ne serait alors habilitée à agir en votre nom, à moins que vous n'ayez une procuration. Il peut s'agir d'un document très simple, mais qui vous permettra d'économiser beaucoup de stress et de temps. »

Défis pour les aidants et les membres de la famille

Selon de récentes statistiques, environ 1,1 million de Canadiens seraient affectés directement ou indirectement par la démence, et un Canadien sur cinq a déjà eu à prodiguer des soins à une personne atteinte d'une forme quelconque de démence.³ Un rapport y associé a aussi révélé que parmi les aidants, 87 pour cent souhaitaient que les gens comprennent mieux la réalité d'avoir à prendre soin d'une personne atteinte de démence, les deux tiers trouvaient que leur situation d'aidant les menaient à l'isolement et plusieurs avaient de la difficulté à accéder à l'aide et aux services appropriés.⁴ En d'autres mots, prendre soin d'un être cher peut s'avérer éprouvant, et ce, tant émotionnellement que financièrement.

« Lorsque les personnes ont omis de se doter d'une planification ou d'en discuter avec leurs proches — ou les deux — cela ajoute un autre niveau de stress qui souvent deviendra ingérable pour les proches, tout particulièrement lorsque les décisions sur le plan des soins et des finances incomberont à un seul membre de la famille, » d'expliquer madame Kaufman. « Il est aussi important de considérer le défi que devra relever une personne qui doit assumer les responsabilités financières pour un être cher, tout en lui consacrant beaucoup de temps dans un hôpital ou un établissement de soins. »

Selon les circonstances, la dynamique familiale pourra aussi être un facteur important quant à la façon avec

laquelle on composera et on gèrera une situation d'invalidité ou d'incapacité. Par conséquent, il sera nécessaire de réfléchir attentivement à sa famille, aux complexités potentielles ainsi qu'aux options et approches en matière de soins de santé pour les aînés et de planification successorale afin d'aider à mitiger le stress et diminuer les possibilités de conflits.

Au-delà des stigmates et de l'inconfort face à l'inconnu

Les sondages indiquent que plus de la moitié des Canadiens sont préoccupés à l'idée d'être atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence, et que la principale préoccupation pour plusieurs est de devenir un fardeau pour autrui.⁵ De plus, 46 pour cent disent qu'ils se sentiraient mal à l'aise pour ce qui est de divulguer leur démence, et ce, même à des membres de leur famille.⁶ Lorsque ces types de préoccupations ou ces stigmates de la démence sont bien ancrés, ceux-ci pourront constituer un obstacle majeur à une planification successorale et en cas d'inaptitude, et à avoir ces conversations cruciales avec des membres de sa famille. Pour surmonter ces obstacles, il est important de comprendre comment une planification appropriée pourra aider à mitiger certaines de ces inquiétudes et préoccupations.

« Ce que les gens doivent réaliser c'est qu'à défaut d'avoir une procuration, d'avoir considéré soigneusement qui serait la meilleure personne pour agir pour et en son nom, d'avoir communiqué ses désirs et ses préférences à ses proches, c'est justement dans une telle situation qu'on devient un fardeau pour autrui, » de souligner madame Kaufman. « S'il survenait une situation d'incapacité et qu'un de ces aspects avait été négligé, les membres de la famille auraient potentiellement à s'adresser aux tribunaux et prendre des décisions sans information ou sans direction quant à votre situation financière et sans savoir ce que vous auriez désiré sur le plan des soins. Par conséquent, c'est plutôt le manque de planification et le fait de laisser ses proches dans l'inconnu qui font en sorte de placer un fardeau sur les proches de la personne atteinte d'incapacité. »

Prendre des mesures proactives

Si vous étiez quelqu'un qui éprouvait des difficultés émotionnelles à planifier d'avance ou si vous



présument que ce type de planification était quelque chose à reporter à un moment donné dans le futur, un bon point de départ serait tout simplement de dresser un scénario hypothétique et de considérer les impacts personnels, familiaux et financiers — un exercice que vous pourrez faire individuellement, avec votre conjoint ou un autre proche ou encore avec un spécialiste en planification successorale ou un conseiller juridique qualifié. Certaines personnes trouveront aussi utile d'effectuer des recherches sur les programmes d'assistance ainsi que sur les ressources et les options disponibles en matière de soins.


De façon générale, ce type d'exercice exploratoire pourra s'avérer efficace pour vous aider à définir vos désirs, vos intentions et ce qui importe le plus pour vous. Pour certains, ce sera aussi un incitatif pour avoir des conversations avec des êtres chers, ce qui ultimement pourrait accroître votre tranquillité d'esprit, sachant qu'ils n'auront pas à assumer des fardeaux inutiles ou trouver des réponses à des

questions troublantes à un moment qui risque d'être très stressant et émotionnellement épuisant pour eux, et ce, particulièrement s'ils agissaient aussi comme aidants.

Une autre considération importante est de soupeser vos options pour ce qui est de faire appel à des tiers pour vos procurations (pour les finances). Qu'ils agissent en tant que mandataires pour administrer vos biens ou pour prêter assistance au mandataire désigné, des experts qualifiés et chevronnés comme ceux de RBC Trust Royal proposent une approche personnalisée et peuvent s'impliquer en assumant quelques-unes seulement ou autant de responsabilités administratives que vous le souhaitez.

Quant au moment opportun pour ce faire, madame Kaufman réitère ce message important : « Lorsque je discute de planification quant à une incapacité potentielle, une question qui m'est souvent posée est : "Quel est le meilleur moment pour préparer une telle planification ?" Ma réponse est toujours "Hier", et ce, indépendamment de votre âge. Une incapacité pouvant survenir à tout âge, et non seulement dans

la vieillesse, il n'est jamais trop tôt pour avoir ces conversations et commencer à planifier en conséquence. Puis, lorsque surviennent des événements de la vie, retournez à votre planification, révisiez-la et discutez-en de nouveau. »

Pour plus d'information sur RBC Trust Royal, veuillez visiter royaltrust.rbcwealthmanagement.com/fr/solutions/services-de-procuration. 

RÉFÉRENCES:

1. SOCIÉTÉ ALZHEIMER CANADA. *Le vieillissement normal par rapport à la maladie d'Alzheimer*, [En ligne]. [https://alzheimer.ca/fr/Home/About-dementia/What-is-dementia/Normal-aging-vs-dementia] (Consulté le 28 mars 2019).
2. STATISTIQUE CANADA. *Nouvelles données sur les incapacités au Canada, 2017*. [Infographie diffusée le 28 novembre 2018], [En ligne]. (Consulté le 28 mars 2019). [https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2018035-fra.htm].
3. SOCIÉTÉ ALZHEIMER CANADA. *Les chiffres sur la maladie au Canada*, [En ligne]. [https://alzheimer.ca/fr/Home/About-dementia/What-is-dementia/Dementia-numbers] (Consulté le 28 mars 2019).
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*



Les cinq questions principales à considérer quant au choix d'un mandataire en vertu d'un mandat de protection

Cette liste n'est pas exhaustive et n'est fournie qu'à titre informatif. Afin de vous assurer que votre situation personnelle aura été prise en considération comme il se doit et que vous agirez en fonction de l'information la plus récente disponible, il est essentiel que vous consultiez votre conseiller juridique qualifié.



1. Souhaitez-vous que plus d'une personne agisse pour et en votre nom, et si oui, comment?

- + Plusieurs choix s'offriraient à vous si vous considériez désigner plus d'un mandataire. En effet, vous pourriez faire en sorte que vos mandataires soient tenus d'agir ensemble (« conjointement ») ou vous pourriez leur accorder la flexibilité voulue pour agir séparément ou ensemble (« conjointement et solidairement * »).
- + Les tâches que pourra accomplir votre mandataire ou vos mandataires dépendront aussi des pouvoirs qui leur seront conférés dans le document. Par exemple, vous pourriez convenir d'une procuration générale relative aux biens qui s'applique à tous les biens et toutes les questions financières ou une plus spécifique ne portant que sur quelques points. Il est également possible de conférer des pouvoirs décisionnels indépendants à des personnes distinctes pour différentes tâches.

Note : Pour ces scénarios, il est essentiel de consulter votre conseiller juridique qualifié afin de bien comprendre ce que chaque mandataire pourra entreprendre seul, pour et en votre nom, quelles actions ne pourront être prises que conjointement et comment composer avec des instructions conflictuelles.

* En Saskatchewan, vous auriez aussi l'option de désigner des mandataires « successivement ».

2. Le mandataire considéré demeure-t-il dans votre région ou a-t-il la flexibilité voulue pour se déplacer?

- + Si vous désigniez quelqu'un qui demeurerait à une certaine distance de chez vous, les exigences de la fonction pourraient lui poser des défis sur le plan de la logistique.
- + Si le mandataire désigné vivait dans une juridiction différente, il pourrait en résulter des défis additionnels dus aux complexités juridiques et administratives associées à une gestion à distance de vos affaires. (N'oubliez pas que cette situation serait encore plus compliquée si vous possédiez des biens dans différents lieux géographiques et partagiez votre temps entre ces résidences, par exemple, étant donné que vous pourriez être tenu de vous doter de procurations différentes valides pour chacune des juridictions.)

3. La personne pourrait-elle se trouver à un stade de vie particulièrement chargé et manquer de disponibilité si ou lorsque le moment est venu pour elle d'agir?

- + Si la personne a de jeunes enfants, une carrière exigeante ou voyage souvent, assumer les responsabilités d'un mandataire pourrait poser tout un défi.
- + Bien qu'un membre de la famille puisse sembler un choix logique, considérez l'intérêt qu'il y aurait pour vous de passer ce temps avec vos proches sans qu'ils n'aient à assumer les responsabilités dévolues à un mandataire.
- + Selon les circonstances, les tâches pourraient s'échelonner sur plusieurs années et augmenter au gré du temps.
- + Il serait important de désigner un mandataire alternatif au cas où la personne désignée serait incapable de remplir son mandat le moment venu.

4. La personne possède-t-elle de solides connaissances financières et compétences organisationnelles?

- + Le mandataire devra assumer toute une gamme de responsabilités, allant de la conservation d'actifs et la priorisation de dépenses jusqu'à la production de déclarations de revenus et la tenue de dossiers. Ces responsabilités pourraient s'avérer trop lourdes ou accablantes pour quelqu'un qui n'aurait pas d'expérience au plan organisationnel ou de gestion des finances.

5. La personne sera-t-elle en mesure de demeurer neutre au plan émotif?

- + Dans un cas d'incapacité, le climat peut être très émotif et, selon la situation, certaines familles pourraient être plus enclines à entrer en conflit. Il est donc important de choisir quelqu'un qui agira en fonction de vos désirs, et ce, même s'ils surviennent des conflits. Les mandataires sont aussi tenus d'agir en toute impartialité, et certains membres de la famille pourraient devenir émotionnellement vulnérables dans ce type de situation.

Pour en apprendre davantage sur l'ensemble des responsabilités qu'un fondé de pouvoir ou mandataire devra assumer, veuillez consulter le document « Liste de vérification des tâches du fondé de pouvoir aux biens » de RBC Trust Royal à royaltrust.rbcwealthmanagement.com/static/documents/attorney-duties-checklist-fr.pdf.

Considérations en matière de planification de soins aux aînés et d'incapacité pour les individus et les familles



Certaines personnes pourront trouver utile de considérer cet aspect de la planification non seulement comme un document définissant ses choix et ses intentions, mais plus généralement comme un processus comprenant des réflexions, des choix et des conversations. En considérant les questions et les points suivants, rappelez-vous qu'il est important d'y répondre vous-même ainsi que d'informer vos proches de vos choix et de vos motivations. Votre mandataire désigné devra aussi être continuellement mis à jour quant à vos choix et préférences et devra être informé de l'endroit où vous conservez vos documents de procuration/mandat de protection, vos autres documents importants ainsi que les coordonnées de vos personnes ressources telles que votre comptable, votre avocat, vos professionnels en placement, vos banquiers et votre médecin.

Procuration

- + Vous êtes-vous doté d'une procuration/mandat de protection approprié pour veiller à votre protection et à l'administration de vos biens et ce document est-il à jour? Est-il survenu récemment des changements au sein de votre famille qui pourraient influencer sur vos choix?
- + Au moment d'établir votre procuration/mandat de protection, avez-vous réfléchi attentivement à votre désignation de mandataire afin de vous assurer de faire le bon choix? Vous êtes-vous assuré que cette personne serait consentante à agir et, le moment venu, qu'elle aurait toute l'information requise pour agir selon vos volontés?

Information financière

- + S'il survenait un imprévu, serait-il difficile pour votre mandataire de retrouver tous vos détails financiers pertinents? (Il est aussi important de songer à votre empreinte numérique à cet égard, par exemple à vos noms d'utilisateur, mots de passe et comptes en ligne.)

Envisagez de préparer un document fournissant un aperçu exhaustif de votre portrait financier. À cette fin, RBC Gestion de patrimoine (RBC GP) vous propose L'Inventaire familial, un guide pratique accessible en ligne à ca.rbcwealthmanagement.com/documents/11939/312906/Inventaire+familial.pdf.

Soins de santé et préférences personnelles

- + Quelles ressources et quelle assistance pour les aînés

sont disponibles dans votre voisinage ou région?

- + Si vous aviez le choix, préféreriez-vous demeurer dans votre résidence le plus longtemps possible ou déménager dans un établissement offrant des programmes de vie assistée ou d'autres types de soins? (Il pourrait s'avérer utile de faire une recherche sur les coûts associés aux divers types de soins.)
- + Si vous optiez pour un établissement de soins, préféreriez-vous une chambre simple ou une chambre double/partagée? Maintiendriez-vous votre choix à tout prix?
- + Existe-t-il des aspects de votre mode de vie ou de votre routine actuels que vous voudriez maintenir même si vous étiez inapte? (Par exemple conserver dans l'établissement choisi des objets de votre résidence actuelle, vous faire couper les cheveux à intervalles réguliers ou prendre l'air régulièrement.)

Dons

- + Est-il de votre intention de faire des dons financiers à des membres de votre famille? Vos souhaits sont-ils documentés?
- + Quelles sont vos intentions philanthropiques, s'il en est? Existe-t-il des organismes de bienfaisance que vous désirez continuer à appuyer? Un mandat de protection est un moyen efficace pour documenter vos intentions et vos instructions quant à certains dons à faire à des proches ou des organismes de bienfaisance.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais n'est destinée qu'à donner des indications générales sur cette facette de la planification successorale et à vous permettre d'en discuter avec les membres de votre famille. Afin de vous assurer que votre situation personnelle aura été prise en considération comme il se doit et que votre planification reflète en tous points vos désirs et vos intentions, il est essentiel que vous consultiez votre conseiller juridique qualifié.

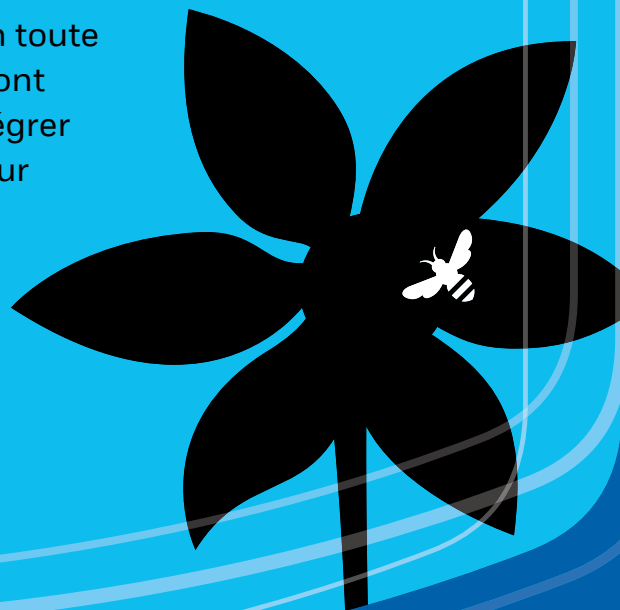
Pour plus d'information sur les soins aux aînés et comment les financer, veuillez lire notre article du printemps 2018 de Perspectives « L'âge n'est-il qu'un chiffre ? » à www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/is-age-but-a-number/detail/.

Des placements sans compromis.

Lancement des fonds iShares Sustainable Core ETF

Il est possible d'investir dans une optique durable en toute simplicité. Les fonds iShares Sustainable Core ETF ont été conçus pour les investisseurs qui souhaitent intégrer davantage de placements de base durables dans leur portefeuille sans faire de compromis.

XESG | XSUS | XSEA | XSEM | XSAB | XSTB
offerts par RBC iShares



Pourquoi chercher ailleurs ?
RBCiShares.com



iShares®

Les FNB RBC iShares comprennent des FNB RBC gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et des FNB iShares gérés par Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock Canada »). Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus pertinent avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les décisions concernant la fiscalité, les placements ou d'autres matières devraient seulement être prises, le cas échéant, à la lumière des conseils d'un professionnel qualifié.

iSHARES est une marque déposée de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs, utilisée sous licence. ® / M[®] Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée 2019. Tous droits réservés.

LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ CANADIENNE AU NORD DU 60^o

Un regard rétrospectif et prospectif sur le parcours de l'Université du Yukon.

LE CANADA accueille un peu moins de 100 universités différentes.¹ La liste de ces établissements d'enseignement postsecondaire est robuste et diversifiée, et témoigne d'une offre incroyablement étendue de programmes, de disciplines et de domaines d'étude. En début d'année prochaine, un ajout historique à cette liste se fera avec l'ouverture de l'Université du Yukon — la toute première université canadienne au nord du 60^o.

Après huit ans de gestation — et fort d'un demi-siècle d'appui populaire pour une université dans le nord du Canada — les visions pour l'Université du Yukon (Yukon University) sont sur le point de se concrétiser au printemps de 2020. Le modèle de l'institution mise sur la prestation d'un établissement d'études postsecondaires flexible

comportant des options pour chaque apprenant et sa mission est d'offrir plus d'opportunités aux étudiants — qu'ils proviennent de collectivités locales, de partout au Canada ou de l'étranger — en vue d'une immersion dans la recherche et des études pertinentes et uniques pour le Nord.²

Les racines du changement

L'histoire des études postsecondaires au Yukon remonte à l'année 1963, avec la fondation à Whitehorse du Collège du Yukon (alors connu sous la désignation de *Yukon Training and Vocation Centre*), une école principalement à vocation professionnelle destinée à aider les résidents du territoire à se préparer au marché de l'emploi. Au cours des années 60 et 70, des discussions ont eu lieu pour en faire plus qu'un programme professionnel, et au cours des années 80, la conversation s'est amorcée pour offrir des diplômes en partenariat avec d'autres universités. (Depuis, le collège a

ajouté trois diplômes en partenariat (lesquels se concentrent sur l'éducation au nord, le travail social et les sciences de la conservation et de l'environnement nordique), ainsi que deux diplômes conçus au Yukon qui se concentrent sur la gouvernance autochtone et l'administration des affaires.)

« Il est aussi important de reconnaître que le Yukon est unique en raison des Premières Nations et de leur relation avec ce territoire, » de commenter D^{re} Barnes. En 1973, les chefs des Premières Nations du Yukon ont approché le

« Je ne le répéterai jamais assez souvent — le potentiel du Nord est vraiment incroyable. »

gouvernement canadien afin de commencer à négocier des accords de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale au nom de l'ensemble de la population des Premières Nations du Yukon et, au cours des 20 années suivantes, un cadre a été établi pour la mise en œuvre de négociations et d'accords. Depuis, 11 des 14 Premières Nations se gouvernent de façon autonome, et le Yukon est considéré comme un chef de file en matière de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale des autochtones au Canada.³ « Cette



L'équipe de *Perspectives* a récemment interviewé Dre Karen Barnes, présidente et vice-doyenne du Collège du Yukon, afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de l'Université du Yukon et sa vision pour le futur. Dre Barnes est présidente du collège depuis 2011 et préside les comités de direction du Yukon Research Centre et du Northern Institute of Social Justice. Elle a aussi coprésidé le comité de Collèges et Instituts Canada qui a développé le Protocole sur l'éducation des Autochtones pour les collèges et instituts. Elle collabore actuellement avec d'autres présidents de collèges et d'universités au Canada afin de mieux faire connaître le profil de collèges servant les collectivités rurales et éloignées.

relation est très particulière et très forte, et en tant qu'institution, cette relation nous a façonnés — les Premières Nations autonomes jouent un rôle essentiel au niveau de notre conseil des gouverneurs, de nos comités consultatifs et du corps professoral, » d'ajouter Dre Barnes. « Il s'agit là d'une des principales raisons pour lesquelles cette université est si importante, et toutes ces instances ont été très impliquées dans l'élaboration de notre vision pour l'Université et de ce qu'elle adviendra et représentera. »

Un tremplin pour la transition

C'est en 2011 qu'un premier projet a été présenté pour l'Université du Yukon et qu'une planification initiale a commencé à être élaborée avec le gouvernement du Yukon en vue de la transition d'un collège à une université.

« Au final, il s'est agi d'un processus complexe et évolutif, mais dès le début, lors de la détermination d'une vision pour l'Université du Yukon, offrir le plus de flexibilité possible a été notre toute première priorité de même que bâtir une institution à partir des forces existantes du collège, » de noter Dre Barnes. « Dans le cadre de cette transition du collège actuel à une université, nous tenions aussi à nous assurer de pouvoir continuer à offrir des programmes d'études susceptibles de satisfaire les besoins de chaque type d'étudiant. En considérant tous ces aspects, le plan de développement depuis sa genèse a été conçu de sorte que l'Université du Yukon puisse exister en tant qu'université "hybride". »

Des partenariats de financement



Image reproduite avec l'autorisation de www.archbould.com

ont aussi joué un rôle essentiel dans l'actualisation des visions de l'université. Comme l'explique Dre Barnes, « Grâce à ces partenariats, nous avons pu saisir des opportunités pour développer des initiatives et des programmes innovants ainsi qu'un plan directeur

transition, il y a eu plusieurs jalons et un qui demeure mémorable pour Dre Barnes est le regroupement de tous les gouvernements au Yukon en vue d'actualiser collectivement cette vision. « Nous tenons beaucoup à mettre l'emphase sur ce que cette université sera en mesure de faire pour la collectivité aussi bien que

pour le pays. Toutes les parties impliquées tiennent à faire en sorte que tous reconnaissent qu'il ne s'agit pas que d'une université pour le Yukon, mais plutôt de l'université canadienne pour le Nord.

Domaines de programmes

En tant qu'université hybride, l'Université du Yukon conservera les programmes existant déjà au Collège du Yukon, et les étudiants auront accès à tout, depuis le rattrapage scolaire jusqu'aux diplômes et titres. À partir des bases solides du Collège du Yukon en matière de

recherche et d'éducation, l'Université du Yukon ciblera trois domaines d'intervention : les changements climatiques et l'environnement; l'autodétermination et l'autonomie des autochtones; et le développement durable de ressources, la technologie et l'innovation.



d'aménagement du site. C'est ainsi que nous en sommes venus à réfléchir à la façon dont nous voulions amener les connaissances traditionnelles sur le campus et à y intégrer l'environnement, l'extérieur et la spécificité du territoire. »

Tout au long de ce périple vers la

D^{re} Barnes explique que l'objectif visé avec ces champs d'intérêt est d'offrir des programmes d'études axés sur les enjeux nordiques et intéressants pour les résidents du nord, tout en proposant de la recherche et des programmes d'études pertinents et précieux pour le reste du Canada et d'autres régions du monde.

Comme elle l'explique, « Lorsqu'il s'agit des changements climatiques, par exemple, dès les tout débuts, nous nous sommes penchés sur des éléments tels que le pergélisol — son impact sur les infrastructures, les terrains et les animaux — et les mesures d'adaptation pour les communautés, et nous espérons devenir un centre d'excellence dans ce domaine. Le nord se réchauffe plus vite que le sud et les impacts des changements climatiques pourraient s'avérer désastreux. Il y a des solutions en recherche qui sont requises dès maintenant, et ce, tout aussi bien partout au Canada qu'à l'échelle internationale. Quelqu'un doit étudier ce phénomène et innover en la matière, et, à ce titre, le Yukon est l'endroit idéal pour le faire. Grâce à nos programmes, nos installations, notre technologie et notre expertise académique, l'Université du Yukon pourrait devenir une institution de pointe et une pionnière en la matière. »

Il en est de même pour le développement durable de ressources. Depuis longtemps déjà, le Collège du Yukon appuie des projets de recherche et offre des programmes sur le développement durable et la saine gestion des ressources du territoire. Dans une perspective d'avenir, l'objectif de l'Université du Yukon est d'offrir une gamme plus étendue d'opportunités de formation, et de combiner la formation et

la recherche de façon à mettre encore plus d'emphase sur les pratiques durables et stimuler l'innovation dans des domaines tels que les énergies alternatives, la bioremédiation et la remise en état des mines.

Toujours selon D^{re} Barnes, l'autodétermination et l'autonomie des autochtones ont connu un succès incroyable au Yukon; ceci étant, elle est d'avis qu'ils sont bien positionnés pour offrir de l'éducation, leur expertise et leurs connaissances à d'autres. « Notre baccalauréat ès arts en gouvernance autonome des autochtones a été lancé en 2018, et notre espoir est qu'en attirant des étudiants et des chercheurs de partout au pays et en les formant pour travailler dans ces

gouvernements, qu'ils seront aussi en mesure de mettre en place des accords de gouvernance autonome dans d'autres domaines d'activités. »

Pour chacun de ces domaines spécialisés de la programmation d'activités, D^{re} Barnes a tenu à réitérer que le mot d'ordre a toujours été à savoir : « Que pouvons-nous apprendre et que pouvons-nous enseigner aux autres régions du Canada et au monde ? »

Trouver sa place

Dans les premières étapes des discussions sur le projet d'université avec des interlocuteurs non résidents du Yukon, les personnes impliquées ont vite réalisé qu'un des plus grands défis était la perception courante voulant que le Nord soit homogène de même



qu'une incompréhension quant aux différences chez ses résidents, de l'autonomie des Premières Nations et de leurs besoins différents. Comme l'explique Dre Barnes, « Le défi a été de trouver un juste équilibre : de faire en sorte que les gens comprennent la spécificité du Yukon et de ses habitants tout en reconnaissant ce que ceux-ci avaient en commun avec d'autres parties du Nord et du reste du Canada. »

« Tout au long de ce processus, nous étions très conscients et avions à l'esprit que chacun des autres territoires du Canada aspirait aussi à des opportunités d'études supérieures. Étant la première université établie au nord du 60^e est un succès énorme et nous en sommes très fiers. Par la même

occasion, nous reconnaissons la signification et l'importance d'une telle croissance et de transitions comme celles-ci pour d'autres régions du Nord. »

Créer un impact aux niveaux local, national et au-delà

« Pour les Canadiens, je crois qu'il est important qu'ils comprennent que les résidents du Nord ont toujours eu à se rendre dans le Sud pour leurs études supérieures, et ce, même lorsqu'il s'agissait d'étudier des enjeux auxquels fait face le Nord, » de préciser Dre Barnes. « Avec l'Université du Yukon, ils peuvent maintenant en apprendre sur leurs propres domaines d'intérêt tout en étant en immersion dans la collectivité; l'université et les opportunités qu'elle offre aidera

à donner la chance aux résidents nordiques de définir ce que deviendra le Yukon dans le futur et au Nord de grandir et de s'épanouir. »

En résumant ce que cette université signifie pour la collectivité locale et au-delà, Dre Barnes a un message marquant à cet effet : « Lorsqu'on y pense, toutes les grandes villes au monde accueillent des universités réputées, et les universités aident à stimuler la croissance, les affaires et les infrastructures grâce à leurs programmes éducatifs. Ces programmes éducatifs stimulent aussi le développement économique et social, et je crois que l'Université du Yukon attirera plus de gens au Yukon et dans d'autres régions du Nord également. »

« Le Nord du Canada est une région attrayante qui comporte de très nombreuses caractéristiques susceptibles d'attirer des apprenants, non seulement pour des programmes d'intérêt ici, mais également pour des expériences et des apprentissages susceptibles de s'appliquer partout au Canada et même à l'étranger. Je ne le répéterai jamais assez souvent — le potentiel du Nord est vraiment incroyable. »


Pour plus d'information sur le Collège du Yukon et l'Université du Yukon, veuillez visiter leurs sites à www.yukoncollege.yk.ca et yukonuniversity.ca. 



Image reproduite avec l'autorisation de www.archbould.com

RÉFÉRENCES:

1. UNIVERSITÉS CANADA. *Effectifs par université*, 2018, [En ligne]. www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/effectifs-par-universite/ (Consulté le 19 février 2019).
2. YUKON UNIVERSITY. [En ligne]. [<http://yukonuniversity.ca/yukonu>] [Anglais] (Consulté le 19 février 2019).
3. YUKON FIRST NATION SELF-GOVERNMENT. *Infographic on Yukon's history of land claims and self-government*, [En ligne]. www.mappingtheway.ca/stories/infographic-yukons-history-land-claims-and-self-government-o [Anglais] (Consulté le 19 février 2019).

VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE POUR *les études* POSTSECONDAIRES FUTURES ?

Les bonnes mesures à prendre pour fructifier son épargne-études dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-études.

2,05 MILLIONS.

Il s'agit du nombre approximatif d'étudiants inscrits à un programme d'études postsecondaires au Canada durant l'année scolaire 2017-2018.¹ Pour les étudiants actuels, les seuls frais annuels de scolarité peuvent se chiffrer à quelque 2 500 \$ jusqu'à 8 000 \$, selon le type de programme et l'établissement fréquenté (et c'est sans compter les dépenses pour les livres et le matériel accessoire ainsi que les frais de gîte et couvert).² L'un dans l'autre, le total peut être considérable — et, il importe de le mentionner, il s'agit des coûts d'aujourd'hui.

Ceci étant, comment expliquer, malgré une tendance à la hausse du nombre d'étudiants inscrits à un programme d'études postsecondaires et une augmentation constante des frais de scolarité au cours des dernières années, que près de la moitié seulement des familles canadiennes cotisent à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et reçoivent une subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) pour un enfant âgé de 17 ans ou moins ?³

Lorsqu'il est question d'épargne en général, il semblerait que plusieurs Canadiens s'attardent surtout à épargner pour la retraite, les données indiquant qu'un pourcentage plus élevé de personnes cotisent à un régime enregistré d'épargne retraite (REER), à un compte d'épargne libre

d'impôt (CELI) ou à un régime de pension agréé (RPA) qu'à un REEE.⁴ L'épargne étant concentrée ailleurs, plusieurs personnes pourraient tout simplement ne pas être au courant des avantages et de la valeur spécifiques que peut offrir un REEE.

Que vous soyez un parent ou un futur parent, un grand-parent ou un autre membre de la famille, les coûts actuels d'études postsecondaires — et ce qu'ils pourraient être dans 5, 10 ou 15 ans — seraient une raison suffisante pour vous intéresser davantage au REEE en tant qu'option d'épargne. Et, au-delà de la valeur de la simple mise place d'un REEE, bien comprendre le fonctionnement du régime, comment choisir le bon régime et comment l'utiliser efficacement pourront vous aider grandement à fructifier et maximiser

les fonds destinés aux études postsecondaires d'un enfant.

REEE—les principes de base

Un REEE est un régime d'épargne à l'abri de l'impôt conçu pour aider les familles à atteindre leurs objectifs en matière d'épargne pour les études. Dans la plupart des cas, ce sont les parents ou grands-parents qui ouvrent un REEE (qui en sont les souscripteurs) et qui désignent un enfant ou petit-enfant en tant que bénéficiaire.

Il existe deux types principaux de régimes : les régimes individuels et les régimes familiaux. Dans le cadre d'un régime individuel, vous ne pouvez désigner qu'un seul bénéficiaire qui pourra, ou non, vous être lié. Quant à un régime familial, vous pourrez désigner plusieurs

*Un REEE est un régime d'épargne à l'abri de l'impôt
conçu pour aider les familles à atteindre leurs
objectifs en matière d'épargne pour les études.*



bénéficiaires, sauf que chacun des bénéficiaires devra vous être lié par les liens du sang ou l'adoption.

En général, un bénéficiaire pourra être tout résident canadien ayant un numéro d'assurance sociale (NAS). Pour ce qui est des régimes familiaux établis après 1998, chacun des bénéficiaires devra être âgé de moins de 21 ans au moment de sa désignation comme bénéficiaire. Toutefois, si un régime familial était transféré à un autre régime familial, un bénéficiaire âgé de 21 ans ou plus pourrait néanmoins être désigné comme bénéficiaire du nouveau régime. Aucune restriction d'âge ne s'applique aux bénéficiaires de régimes individuels.

Déterminer le bon régime pour votre famille

Le choix entre un régime individuel et familial variera selon chaque famille et pourra dépendre d'un certain nombre de facteurs. Si votre famille comptait plusieurs enfants assez proches en âge, le choix le plus facile, d'un point de vue administratif, pourrait être un régime familial. Toutefois, s'il existait un écart d'âge important entre vos enfants, vous pourriez vouloir considérer des régimes individuels ou des régimes familiaux additionnels, étant donné les contraintes existantes en matière de dissolution de REEE (soit le 31 décembre de l'année du 35^e anniversaire du régime). Par exemple, si vous aviez établi un régime il y a 15 ans de cela, celui-ci ne devrait être dissolu que dans 20 ans. Si vous ajoutiez un nouveau-né à ce régime, cet enfant ne serait âgé que de 20 ans et il pourrait ne pas avoir complété ses études postsecondaires au moment où il vous faudrait liquider le régime.

5 FAITS SAILLANTS DES REEE

- + La limite de cotisation à vie par bénéficiaire de REEE est de 50 000 \$. Il n'y a pas de limite annuelle, mais rappelez-vous que seule une partie de la cotisation pourra être admissible à la SCEE.
- + Les cotisations ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, mais elles peuvent être retirées en tout temps en franchise d'impôt du régime.
- + L'impôt sur le revenu, les gains et les incitatifs gouvernementaux qui pourraient s'accumuler dans le régime — incluant les SCEE, les bons d'études canadiens (BEC, soit une subvention gouvernementale pour les enfants de familles à faible revenu) et certains incitatifs provinciaux — et croître à l'abri de l'impôt, est reporté jusqu'au versement des fonds.
- + Le REEE devra être liquidé avant la fin de l'année civile qui coïncide avec le 35^e anniversaire de la date d'ouverture du régime (ou le 40^e anniversaire d'un régime dont le bénéficiaire est une personne handicapée).
- + Il existe des options de placements flexibles autorisées dans le régime; par exemple, les placements admissibles dans un régime enregistré d'épargne retraite (REER) sont également admissibles dans un REEE.

Veuillez visiter le site du gouvernement du Canada pour plus de détails : www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/regime-enregistre-epargne-etudes-reee.html.

Quant aux REEE familiaux, un autre avantage important est que les fonds dans le régime n'ont pas à être versés en parts égales à chaque bénéficiaire. Par conséquent, si un de vos enfants ne poursuivait pas des études postsecondaires ou si le coût des études variait selon l'enfant, vous disposeriez d'une certaine flexibilité quant aux montants versés à chaque bénéficiaire.

Le même type de flexibilité n'est pas disponible dans le cadre de régimes individuels, ce qui pourrait s'avérer problématique si un enfant ne fréquentait pas un établissement d'études postsecondaires ou n'utilisait pas tous les fonds disponibles dans le régime, étant donné que le revenu gagné dans le régime doit être versé au bénéficiaire désigné.

Tirer profit de la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

Un des principaux avantages que confèrent les REEE tient au programme du gouvernement fédéral de SCEE. Si vous cotisiez des fonds dans un REEE pour un enfant âgé de 15 ans ou moins (il existe des règles spécifiques pour les enfants âgés de 16 et 17 ans), le gouvernement fédéral contribuerait automatiquement une subvention au REEE.

Chaque année, le gouvernement versera un montant équivalent à 20 pour cent de votre cotisation, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel de 500 \$ (pour une cotisation de 2 500 \$), pour chaque bénéficiaire. Si le bénéficiaire

disposait de droits de subvention inutilisés d'une année antérieure, le maximum annuel payable serait de 1 000 \$. La limite à vie pour la subvention est de 7 200 \$ pour chaque enfant.

Dans le cadre d'un régime familial, un autre avantage tient au fait que les versements de SCEE accumulés pourront être partagés et n'auront pas à être payés en parts égales aux bénéficiaires. Par conséquent, si un de vos enfants, par exemple, fréquentait un établissement d'enseignement beaucoup plus cher qu'un autre enfant, les paiements de SCEE pourraient être différents.

Note : *Pour accumuler des droits de subvention pour toute année donnée, un bénéficiaire devra être résident du Canada. Et, si votre enfant ne poursuivait pas ses études après l'école secondaire, ces montants de subvention seraient remboursables au gouvernement.*

Veillez visiter le site Web du gouvernement du Canada pour plus d'information et de détails.

Le REEE comme option de transfert de patrimoine

Aider vos petits-enfants ou d'autres jeunes membres de votre famille pourrait être une priorité pour certains grands-parents ou d'autres aînés. Si vous étiez résolu à transférer une partie de votre patrimoine de votre vivant et que poursuivre des études postsecondaires était une valeur importante au sein de votre famille, cotiser à un REEE pourrait s'avérer une façon intéressante et efficace de transférer du patrimoine dans le cadre de vos objectifs de planification successorale.

Il existe généralement deux façons de cotiser à un REEE à titre de grand-parent, soit comme souscripteur ou en effectuant un don de fonds à votre fils ou à votre fille afin qu'il ou elle cotise dans un REEE établi pour vos petits-enfants.

Pour ceux qui préfèrent être le souscripteur, il y a certains avantages à établir des régimes pour plusieurs bénéficiaires. Par exemple, un grand-parent pourra inclure tous ses petits-enfants de chacun de ces enfants dans un seul REEE familial.

Si vous préférez l'approche qui mise sur des dons, un des principaux avantages est

que le souscripteur (l'enfant du grand-parent) serait très vraisemblablement âgé de 71 ans ou moins et pourrait transférer les revenus du REEE à son REER, sous réserve de certaines limites, si un des bénéficiaires ne poursuivait pas des études postsecondaires (cette option ne serait pas disponible si le souscripteur était âgé de plus de 71). Rappelez-vous, toutefois, que vous le grand-parent n'auriez plus de contrôle sur les fonds; en donnant les fonds, votre fils ou votre fille pourra décider de leur utilisation et, à titre de souscripteurs du REEE, ils seront en mesure de retirer les cotisations.

Planification des retraits


Une fois inscrits à un programme d'études postsecondaires, lorsque votre enfant, vos enfants ou d'autres jeunes membres de votre famille qui sont les bénéficiaires du REEE auront besoin de fonds, la priorité principale devra être de structurer les retraits d'une façon efficace au plan fiscal.

Les revenus, les gains et les incitatifs gouvernementaux qui s'accumulent dans le régime — incluant les SCEE, les BEC et



certain incitatifs provinciaux — peuvent être regroupés et faire l'objet de retraits sous forme de paiements d'aide aux études (PAE). Il est généralement recommandé aux bénéficiaires de toucher les PAE en premier, plutôt qu'un

remboursement de cotisations. Bien que les PAE soient imposables entre les mains des bénéficiaires, les impôts sont généralement minimes — voire même nuls, lorsqu'ils sont répartis adéquatement. Une autre raison qui justifie de retirer les PAE

hâtivement tient au fait que si la part de SCEE et de revenu subsistait dans le REEE après que le bénéficiaire ait terminé ses études, le retrait de ces fonds du régime pourrait avoir des conséquences négatives. 

Les retraits sont généralement de quatre types :

PAE :

- + Les PAE consistent en revenus accumulés, en SCEE, en BEC et en prestations provinciales.
- + Ils sont payables jusqu'à six mois après la fin de l'inscription du bénéficiaire à un programme d'études.
- + Ils comportent une limite de retrait de 5 000 \$ dans les 13 premières semaines d'un programme d'études postsecondaires.
- + Ils sont entièrement imposables entre les mains du bénéficiaire.
- + Le bénéficiaire paie peu d'impôt sur ceux-ci, voire même aucun, étant donné qu'il a droit au crédit d'impôt pour frais de scolarité en plus de son exemption personnelle de base.

REMBOURSEMENT DE COTISATIONS :

- + Les cotisations (le capital) pourront vous être remises en tout temps à vous, le souscripteur, ou à votre bénéficiaire.
- + Une partie de la SCEE pourrait être remboursable au gouvernement.
- + Le remboursement n'est pas imposable.

Si le REEE existait toujours après que le bénéficiaire ait quitté son programme d'études postsecondaires ou qu'il n'ait jamais poursuivi de telles études, les revenus résiduels pourraient être retirés du régime comme suit:

PAIEMENTS DE REVENU ACCUMULÉ (PRA) :

- + Ils pourraient être versés si des revenus gagnés dans le REEE n'avaient pas été utilisés par le bénéficiaire, mais ce, sous réserve de conditions spécifiques.
- + Ils seraient entièrement imposables pour le souscripteur.
- + Le montant assujéti à l'impôt pourrait être réduit si vous transfériez jusqu'à 50 000 \$ dans votre REER, conditionnellement à ce que vous disposiez de droits de cotisation inutilisés dans celui-ci.
- + Le montant serait assujéti à un impôt additionnel de 20 pour cent sur toute partie non transférée au REER du souscripteur ou à un REER de conjoint.

PAIEMENT À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉ (EEA) AU CANADA :

- + Un paiement serait effectué si le REEE devait être liquidé alors qu'il subsistait des revenus de placement dans le régime et que celui-ci ne se qualifiait pas comme PRA.
- + Ce paiement n'est pas un revenu imposable pour vous ou votre bénéficiaire.
- + Inadmissible au crédit d'impôt pour dons de bienfaisance.

RÉFÉRENCES:

- STATISTA. *Number of students enrolled in post-secondary institutions in Canada from 2000 to 2017*, [En ligne]. [<https://www.statista.com/statistics/447739/enrollment-of-postsecondary-students-in-canada/>] [Anglais] (Consulté le 19 février 2019).
- UNIVERSITÉS CANADA. *Statistiques*, [En ligne]. [www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/] (Consulté le 19 février 2019).
- UNIVERSITÉS CANADA. *Frais de scolarité par université*, [En ligne]. [www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/frais-de-scolarite-par-universite/] (Consulté le 19 février 2019).
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Taux de participation à la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) par province et territoire*, [En ligne]. [<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/f2113c88-8fed-43bb-9255-968200182e52>] (Consulté le 19 février 2019).
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref. Les taux de cotisation des ménages à certains comptes d'épargne enregistrés*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016013/98-200-x2016013-fra.cfm>] (Consulté le 19 février 2019).



Votre vaste expérience est votre plus grand legs.

Préparer la prochaine génération tient autant à la transmission de connaissances que de patrimoine. Chez RBC Gestion de patrimoine, nous pouvons aider vos clients à façonner un héritage en fonction de leurs propres valeurs et aspirations. Nous sommes résolus à forger des relations fondées sur la confiance, l'intégrité et un service exceptionnel.

Pour en apprendre davantage sur comment nous aidons nos clients à accumuler plus qu'un patrimoine, veuillez visiter rbcwealthmanagement.com



**Gestion
de patrimoine**

Cette publicité a été préparé(e) pour les sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, RBC Dominion valeurs mobilières Inc.*, RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal (collectivement, les « sociétés »). * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. Chacune des sociétés et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. © Marques déposées de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. © Banque Royale du Canada, 2019. Tous droits réservés.

LE PAYSAGE CHANGEANT DE NOTRE MARCHÉ DU TRAVAIL

Un examen des perturbations observées dans les emplois et les compétences, et comment aider les générations plus jeunes à s’y préparer.

Le monde du travail est en mutation au Canada — et partout à travers le monde. Si vous faisiez partie de la population active canadienne depuis un certain temps déjà, les chances sont excellentes que vous avez été témoin de changements remarquables dans la nature et les modalités de travail au cours des années. Aussi, selon l’industrie ou le type de travail, ces perturbations ont pu être plus

cette évolution importante de la population soit un des facteurs clés des transformations observées dans le marché du travail du Canada (à l’instar des fluctuations économiques), les avancées aux plans de la technologie et de l’automatisation ont été — et continuent d’être — les principaux vecteurs de changement, en créant des impacts sans précédent, non seulement sur les types et le

avec les compétences nécessaires pour le futur du travail.

Comprendre les transformations du marché du travail

Selon des prévisions publiées par Emploi et Développement social Canada (EDSC), il est estimé qu’environ 2,4 millions nouveaux emplois seront créés entre 2018 et 2021.³ Bien qu’il s’agisse, au plan holistique, d’un chiffre prometteur, il importe d’analyser davantage en profondeur et d’examiner les répercussions qu’entraîneront les avancées technologiques et numériques de même que les changements socioéconomiques sur ces emplois et sur les compétences qui seront alors nécessaires.

Pour en arriver à une meilleure compréhension de ces aspects et afin de déterminer comment on pourrait mieux aider les plus jeunes générations alors qu’elles s’apprentent à occuper les emplois de demain, RBC a

Pour plus d’information sur la gamme de services et d’initiatives du gouvernement du Canada à l’intention des jeunes Canadiens, incluant des opportunités d’apprentissage, la formation pour le travail, la recherche d’emploi, la gestion financière et comment contribuer à sa collectivité, veuillez visiter www.canada.ca/fr/services/jeunesse.html.

prononcées au cours de la dernière décennie en particulier, du fait des changements démographiques et des avancées rapides au plan technologique.

Du seul point de vue de leur poids démographique, la génération du millénaire (les personnes nées entre 1980 et 1993 approximativement) sont devenus la génération la plus nombreuse au sein de la population active en 2014, selon Statistique Canada. Depuis, la représentation des travailleurs de ce groupe d’âge n’a cessé d’augmenter d’année en année.^{1,2} Bien que

nombre d’emplois existants, mais plus encore sur les compétences nécessaires pour assumer ces rôles.

Le rythme récent et actuel des progrès technologiques et numériques ne laisse entrevoir aucun signe d’essoufflement, et la voie à venir pourrait en être une de perturbations importantes du marché du travail au Canada. Plusieurs en viennent à se demander comment on pourrait mieux préparer les générations plus jeunes pour faire face à ces perturbations et comment mieux outiller les enfants, les adolescents et les jeunes adultes

des projets de compilation de données sur la population active les plus ambitieux au Canada pour en produire un rapport des plus révélateurs, *Humains recherchés – Facteurs de réussite pour les jeunes Canadiens à l’ère des grandes perturbations*. Dans le cadre de ce projet ayant nécessité une année entière, des chercheurs ont discuté avec des étudiants, des jeunes travailleurs, des éducateurs, des responsables de politiques publiques et des employeurs de tous les secteurs au pays. Ils ont aussi procédé à des évaluations



approfondies de plus de 300 emplois et 20 000 compétences ainsi que des 2,4 millions d'emplois à pourvoir au cours des années à venir, afin de déterminer les répercussions que pourront avoir la technologie et d'autres facteurs de perturbation et les solutions qui pourraient exister.

Les impacts de l'automatisation

Une des principales conclusions mises en évidence dans le rapport *Humains recherchés* est qu'au cours de la prochaine décennie, la moitié des emplois feront l'objet de perturbations à divers degrés à cause de la technologie et de l'automatisation, certains emplois faisant face à des changements importants ou nécessitant de nouvelles aptitudes alors que d'autres seront tout simplement éliminés.

Bien que, depuis un certain déjà, la technologie a eu des répercussions sur certaines tâches et comment elles sont effectuées — songez au secteur de la fabrication et au travail sur une chaîne de montage, par exemple — les avancées technologiques et

la mise en œuvre de l'intelligence artificielle créent des changements majeurs dans tous les secteurs et toutes les industries, et ce, à un degré jamais vu auparavant et pour lesquels plusieurs ne sont tout simplement pas préparés.

L'accélération de ces changements fait aussi en sorte qu'il est difficile de prédire le profil émergent des emplois au cours des décennies à venir. Dans le cadre du rapport *Humains recherchés*, des conclusions suggèrent qu'étant donné cette imprévisibilité, les exigences des emplois devront être revues et réévaluées, de même que la manière dont les étudiants se préparent pour leurs années actives. En d'autres mots, plutôt que des aptitudes et une formation traditionnelles axées sur des emplois spécifiques, l'emphase devra porter sur le développement d'aptitudes humaines, plus particulièrement sur l'esprit critique, la communication, la collaboration, la perspicacité sociale, la résolution de problèmes et la prise de décision. Les cadres éducatifs et de la formation à l'emploi privilégiant

une structure davantage axée sur les aptitudes, les jeunes seront ainsi davantage en mesure de transiter avec succès d'un secteur à l'autre et d'une carrière à l'autre au fur et à mesure que les besoins, la technologie et les exigences des emplois le nécessiteront.

L'éducation, les facteurs spécifiques aux emplois et le développement de compétences

Lorsqu'il s'agit de la relation entre éducation et travail, les statistiques démontrent que le niveau de scolarisation joue un rôle important pour ce qui est d'obtenir un emploi dans le futur. En effet, le taux d'emploi pour les personnes âgées de 25 à 44 ans et détenant un diplôme postsecondaire ou universitaire avoisinant les 90 pour cent (le taux d'emploi pour les diplômés du secondaire étant d'un peu moins de 75 pour cent).⁴

En même temps, il est aussi important de reconnaître que dans un marché du travail en transformation, plusieurs jeunes éprouvent de plus en plus de

LANCEMENT D'OBJECTIF AVENIR RBC

Consciente du besoin de libérer et de stimuler le potentiel des jeunes Canadiens à un moment de changements rapides, RBC a initié en 2017 son engagement le plus important depuis toujours en matière d'enjeux sociaux avec *Objectif avenir RBC*, un investissement de 500 millions \$ sur 10 ans visant à préparer les jeunes pour les emplois de demain.

Objectif avenir RBC a pour but d'aider les jeunes Canadiens à combler trois lacunes importantes qui les pénalisent : le manque d'expérience, le manque d'aptitudes pertinentes et le manque de réseaux professionnels. Pour y arriver, Objectif avenir RBC recherche activement des partenariats avec des sociétés et des organisations en plus de collaborer avec le gouvernement et des institutions d'enseignement afin de faciliter l'accès à des expériences d'apprentissage fondées sur l'intégration au marché du travail, de développer des compétences polyvalentes chez les jeunes et de les aider à accroître leurs réseaux.

En tant qu'organisation, RBC est résolue à contribuer à la réussite de ses clients et à la prospérité des collectivités.

Objectif avenir RBC est une autre manifestation de sa raison d'être et crée une occasion de réaliser un changement important et positif en travaillant en collaboration avec des jeunes et des partenaires qui veulent améliorer leur sort.

Pour en apprendre davantage sur *Objectif avenir RBC*, veuillez visiter www.rbc.com/objectifavenir.

difficultés à se trouver un emploi gratifiant, et ce, peu importe leur niveau de scolarisation. De tous les groupes d'âge, le taux de chômage demeure le plus élevé chez les 15 à 24 ans, et les statistiques indiquent aussi que plusieurs des diplômés d'aujourd'hui sont sous-employés.⁵ En fait, selon Statistique Canada un quart des diplômés du postsecondaire se retrouvent dans des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés et ils prévoient que 15 pour cent des diplômés récents accepteront un travail dans le secteur du commerce de détail ou dans la restauration, des emplois qui ne représentent que 8 pour cent du marché du travail et qui sont plus enclins à subir l'automatisation.⁶

Selon les données du rapport, il existe des aptitudes de base communes à de nombreux emplois (même dans des champs différents). En transitant vers des apprentissages et une formation davantage axés sur les aptitudes, il va sans dire que les plus jeunes et ceux qui viennent d'entreprendre leur carrière seront mieux outillés pour assumer une kyrielle plus étendue de rôles et jouiront de plus de flexibilité dans leur trajectoire d'emploi, et ce, peu importe le profil du marché du travail.

Ce qui importe donc est de trouver des façons afin de s'assurer que les étudiants et les jeunes auront accès aux outils et ressources qui leur seront nécessaires de la part des systèmes d'éducation, des organisations commerciales et des programmes gouvernementaux, afin de s'adapter et de se préparer adéquatement à cette ère nouvelle.



Points de vue des générations plus jeunes

Au début de 2018, le gouvernement du Canada a lancé un dialogue national, dans le cadre d'une initiative de consultation auprès de plus de 10 000 jeunes Canadiens, afin de commencer à développer la première politique jeunesse nationale. Les commentaires et les conclusions tirées de ces consultations ont fait l'objet d'un rapport intitulé *Ce que nous avons entendu*, et il en ressort que l'éducation et l'emploi sont deux des principales priorités des jeunes partout au Canada. Le rapport mentionne aussi que « Les participants ont exprimé une bonne dose d'inquiétude et de pessimisme quant à l'étendue des perspectives économiques qui s'offrent aux jeunes. D'un point de vue quantitatif, ils sont préoccupés par le nombre d'emplois disponibles pour eux. La qualité des emplois est également un sujet de préoccupation, de nombreux participants ayant évoqué des difficultés – actuelles ou anticipées – à couvrir des dépenses comme le loyer ou le remboursement des prêts d'études, tout en travaillant dans le cadre de l'« économie à la demande » précaire et en croissance au Canada. » (L'« économie à la demande » est un marché du travail caractérisé par la prévalence de contrats à court terme ou de travail à la pige par opposition à des emplois permanents.)

Ce rapport mentionne aussi que « Certains participants sont d'avis que les étudiants profiteraient d'un « alignement » plus étroit des programmes d'études sur les

besoins du marché du travail, par exemple grâce à des possibilités accrues d'apprentissage par l'expérience (enseignement coopératif, stages, programmes d'apprentissage, placements en milieu de travail, programmes d'emploi d'été, mentorat d'entrepreneuriat et d'affaires) ».⁷

Pour en apprendre davantage sur le rapport *Ce que nous avons entendu* ou la politique jeunesse du gouvernement du Canada, veuillez visiter www.canada.ca/fr/jeunesse/programmes/politique.html.

Se préparer activement au futur du travail


Pour appuyer et outiller les plus jeunes en vue de ce monde du travail en mutation, plusieurs institutions d'enseignement canadiennes ont commencé à combler les lacunes pressenties en offrant, par exemple,

des opportunités d'apprentissage intégrant un enseignement coopératif et des stages en milieu de travail. Certaines cherchent également à innover dans les programmes qui sont présentement disponibles. Toutefois, comme le résume le rapport *Humains recherchés*, il y a encore beaucoup à faire pour aider les étudiants à se préparer adéquatement à une économie basée sur les aptitudes et à bien comprendre ces aptitudes et comment celles-ci pourront s'appliquer dans le monde du travail de demain.

Le gouvernement du Canada a aussi récemment lancé *Compétences futures*, une initiative accompagnée d'un investissement de 225 millions \$ sur quatre ans et de 75 millions \$ par la suite afin d'accomplir les mandats suivants :

- d'examiner les grandes



<p>tendances qui auront une incidence sur l'économie, à l'échelle nationale et régionale, et sur les travailleurs;</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de cerner les compétences émergentes qui sont recherchées aujourd'hui et qui le seront à l'avenir; ■ d'élaborer, de mettre à l'essai et d'évaluer des approches novatrices d'acquisition de compétences; ■ de communiquer les résultats et les pratiques exemplaires aux secteurs public, privé et à but non lucratif, pour favoriser l'adoption à grande échelle d'approches novatrices partout au Canada.⁸ 	<p>afin de mener des projets pour cette initiative.</p> <p>Pour plus d'information sur <i>Compétences futures</i>, veuillez visiter : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/competences-futures.html.</p>	<p>types de programmes éducatifs ou programmes d'apprentissage intégrés au milieu du travail existent pour les carrières qui pourraient les intéresser, ou encore sur les opportunités d'apprentissage à l'échelle internationale susceptibles</p>
<p><i>L'accélération de ces changements fait aussi en sorte qu'il est difficile de prédire le profil émergent des emplois au cours des décennies à venir.</i></p>		
<p>Ce plan comporte également un Conseil des compétences futures et un Centre des compétences futures, et il a été annoncé tout récemment en février de cette année que l'Université Ryerson de Toronto, Ontario, avait été choisie</p>	<p>Agir</p> <p>Chez les étudiants et les jeunes Canadiens, la question de conscientisation est tellement importante, et c'est là que les parents, grands-parents et autres proches peuvent jouer un rôle crucial. Si votre famille comptait des membres plus jeunes, songez à prendre des mesures proactives afin de les aider à identifier quelles ressources et quelles aides sont disponibles pour effectuer des recherches sur les</p>	<p>de les aider à se doter d'aptitudes concurrentielles au plan mondial.</p> <p>Aux niveaux local, régional et national, le Canada foisonne de bons exemples d'étapes cruciales prises dans la bonne direction. On doit maintenant s'assurer que ces efforts se poursuivent à un rythme suffisamment rapide et que le besoin d'éducation et de développement de carrières est satisfait, de façon à ce que les jeunes Canadiens se dotent des compétences et de la flexibilité nécessaires pour naviguer avec succès dans un milieu du travail en profonde et rapide mutation, et ce, maintenant et dans le futur. </p>

RÉFÉRENCES

1. CANADIAN BUSINESS. *Millennials are now the biggest generation in the Canadian workforce*, [En ligne]. [www.canadianbusiness.com/innovation/the-millennial-majority-workforce/ [Anglais] (Consulté le 11 mars 2019).
2. STATISTIQUE CANADA. *Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000)*, [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410001801&request_locale=fr] (Consulté le 11 mars 2019).
3. EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. *Telle que validée par Emploi et Développement social Canada, une citation provenant du rapport Humains recherchés de RBC Banque Royale, 2018*. [En ligne]. [www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social.html] (Consulté le 11 mars 2019).
4. STATISTIQUE CANADA. *Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées*, [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410001901&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.10&pickMembers%5B2%5D=4.1&pickMembers%5B3%5D=5.4&request_locale=fr] (Consulté le 11 mars 2019).
5. STATISTIQUE CANADA. *À la recherche d'un emploi au Canada, 2017*, Date de diffusion : 11 mai 2018. [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2018015-fra.htm] (Consulté le 11 mars 2019).
6. RBC BANQUE ROYALE. *Humains recherchés : Facteurs de réussite pour les jeunes Canadiens à l'ère des grandes perturbations, 2018*, [En ligne]. [https://decouverte.rbcbanqueroyale.com/humains-recherches-facteurs-de-reussite-pour-les-jeunes-canadiens-lere-des-grandes-perturbations/] (Consulté le 11 mars 2019).
7. GOUVERNEMENT DU CANADA. *Élaborer une politique jeunesse pour le Canada - Ce que nous avons entendu*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/jeunesse/organisation/transparence/ce-que-nous-avons-entendu.html] (Consulté le 11 mars 2019).
8. GOUVERNEMENT DU CANADA. *Compétences futures*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/competences-futures.html] (Consulté le 11 mars 2019).

RBC Trust Royal travaille avec des clients et leurs conseillers afin de leur procurer la tranquillité d'esprit maintenant et pour le futur.



RBC Trust Royal

- Solutions fiduciaires
- Solutions de succession
- **Solutions d'incapacité**
 - Agir comme fondé de pouvoir pour gérer les actifs d'une personne déclarée inapte
 - Administration de procurations : conseiller les personnes désignées comme fondés de pouvoir en assumant, en tout ou en partie, leurs responsabilités administratives
- Services spécialisés

Notre équipe de RBC Trust Royal comprend des professionnels spécialisés et expérimentés dont des conseillers juridiques, des comptables et d'autres spécialistes qui misent sur de nombreuses années d'expérience en successions et fiducies. Nous sommes une firme de services de fiducie professionnels exceptionnellement forte, qui jouit de la solidité, de la stabilité et des ressources de RBC Groupe financier, la première banque en importance au Canada.

Pour plus d'information, veuillez discuter avec un conseiller RBC, appelez-nous au 1 855 833-6511 ou visitez notre site Web à www.rbc.com/trustroyal



Gestion de patrimoine
Trust Royal

RBC Trust Royal désigne Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal. Ce publicité a été préparé pour l'usage de Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal. Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal sont des sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, unité d'exploitation de la Banque Royale du Canada.

© / ^{MC} Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC Gestion de patrimoine est une marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal 2019. Tous droits réservés.

IL EST GRAND TEMPS

Prendre de l'avance en matière d'épargne et les avantages de commencer tôt.



« ÉPARGNER POUR LE FUTUR »

est un énoncé qui peut comporter plusieurs significations pour des personnes différentes, et la manière dont vous l'interprétez et l'appliquerez pourra varier selon l'aspect considéré, comme l'étape de vie à laquelle vous en êtes rendu, votre statut familial, vos objectifs personnels ou votre style de vie. Mais, malgré les diverses significations qu'on peut y associer, une chose est certaine — lorsqu'il s'agit d'épargner, *plus tôt vous commencerez, mieux ce sera.*

Pour les Canadiens plus jeunes dans leurs dernières années d'adolescence ou dans la mi-vingtaine qui peuvent être à l'école ou qui viennent tout juste d'amorcer leur carrière, ou pour ces jeunes adultes sur le point de se marier et peut-être de fonder une famille, épargner pour le long terme ou pour sa retraite

figure souvent très bas sur sa liste de priorités. Dans l'ensemble, si plusieurs reconnaissent qu'il est important de se bâtir une épargne, des besoins et des objectifs financiers plus pressants pourront facilement supplanter cette volonté d'épargner.

Tout au long de cette étape de vie — alors que la majorité des gens sont en voie de gagner ou d'atteindre une autonomie financière complète — il existe souvent des dépenses et des achats qui peuvent avoir des incidences sérieuses sur son budget global, et pour plusieurs, il pourrait sembler difficile de mettre des fonds additionnels de côté. En fait, lorsqu'il s'agit d'épargner au moyen de régimes enregistrés, les conclusions du dernier recensement démontrent que chez les Canadiens âgés de 15 à 24 ans, seulement 14 pour cent

d'entre eux ont cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et 33 pour cent à un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Et chez le segment des 25 à 34 ans, ces pourcentages augmentent légèrement à environ 37 pour cent pour les cotisations au REER et à 43 pour cent pour celles à un CELI.¹

Mais, lorsqu'il s'agit de vos objectifs financiers à long terme et d'aider à assurer votre futur financier, il est important de comprendre la relation entre une épargne hâtive et les impacts positifs qu'une telle épargne pourra avoir dans le futur.

Faire fructifier votre épargne en vous payant en premier

Pour certains, un des principaux défis de l'épargne est de prendre les mesures initiales pour mettre des fonds de côté. (Vous vous demandez peut-être même,

La première formule est celle qui est utilisée le plus couramment, étant donné que plusieurs ont tendance à considérer un budget comme étant tout simplement les entrées de fonds moins les sorties de fonds. Toutefois, en ayant recours à ce type de formule, et sans réfléchir proactivement et sans véritablement décider comment vos fonds serviront, il est très vraisemblable que tout montant résiduel (après le paiement de vos dépenses) sera dépensé plutôt qu'épargné.

Pour vous aider à réussir au plan financier, la seconde formule est bien plus intéressante et prometteuse, en ce qu'elle mise sur le concept de se payer en premier. Plutôt que de considérer l'épargne comme un élément accessoire, avec

dans votre budget global, la prochaine étape consistera à déterminer comment vous l'investirez et la ferez fructifier de la manière la plus efficace possible, et c'est justement à cette étape que vous aurez tout avantage à bien comprendre comment fonctionne l'intérêt. En général, lorsqu'il est question de vos placements — qu'ils se trouvent dans un REER ou dans un CELI, par exemple — il existe deux types principaux d'intérêt qui peuvent être gagnés : l'intérêt simple et l'intérêt composé. Chacun est significativement différent quant à sa méthode de calcul et son impact sur vos placements avec le passage du temps.

L'intérêt simple est celui qui n'est calculé que sur le montant initial du placement (appelé le capital), lequel

Où puis-je trouver des fonds additionnels pour épargner et investir ?) Bien que des fonds supplémentaires ou additionnels puissent ne pas sembler facilement disponibles à cette fin, il ne s'agit souvent que de changer son état d'esprit lorsqu'il est question de ses dépenses, ses achats et son approche globale en matière de budget pour trouver la bonne voie.

À cet égard, considérons les deux formules budgétaires suivantes :

$$\begin{array}{r} \text{Revenus} \\ - \text{Dépenses} \\ \hline = \text{Épargne} \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \text{Revenus} \\ - \text{Épargne} \\ \hline = \text{Dépenses} \end{array}$$

cette formule, il s'agit du premier montant à être soustrait de vos revenus. Puis, le solde représente le montant qui servira à payer vos dépenses. Ce type de formule budgétaire comporte deux grands avantages : il vous aide à prioriser vos objectifs d'épargne et il vous encourage à être plus conscient quant à ce sur quoi vous dépensez votre argent.

L'importance de l'intérêt

Une fois que l'épargne est intégrée

est payé périodiquement (p. ex. annuellement, semi annuellement) jusqu'à l'échéance du placement, donc pendant la période entière du placement. Par exemple, si vous effectuiez un placement initial de 1 000 \$ dans un compte qui vous rapportait 2 pour cent chaque année pendant trois ans, les paiements d'intérêt chaque année seraient de 20 \$, pour un total de 60 \$ d'intérêt simple à l'échéance de la période de trois ans.

Par contre, l'intérêt composé

Pour une discussion plus détaillée des considérations et des options financières pour les jeunes adultes, veuillez consulter « Conseils de planification financière pour milléniaux », un article publié dans le numéro du printemps 2017 de *Perspectives* à www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/conseils-de-planification-financiere-pour-millenniaux/detail/.



CONSEIL

Une façon facile de faire une priorité de votre épargne est d'ouvrir un programme d'épargne automatique directement à partir de votre compte bancaire. En règle générale, il est recommandé de cibler environ 10 pour cent de votre revenu comme point de départ, puis de revisiter ce pourcentage et de l'ajuster au fur et à mesure que votre revenu augmentera au gré du temps. Envisagez de discuter avec votre institution financière afin de voir quelles options pourraient être disponibles ou pour de l'aide à établir un programme d'épargne préétabli.

est un intérêt gagné non seulement sur le capital mais également sur l'intérêt accumulé gagné au fil du temps. La seule réserve est que l'intérêt ne pourra faire l'objet d'un retrait durant la période d'investissement — en d'autres mots, vous choisissez de ne recevoir l'intérêt qu'à l'échéance du placement, de sorte que les paiements périodiques d'intérêt sont réinvestis tout au long de la période de l'investissement. Dans ce cas, l'intérêt s'ajoute au capital et est en mesure de croître d'une période à l'autre.

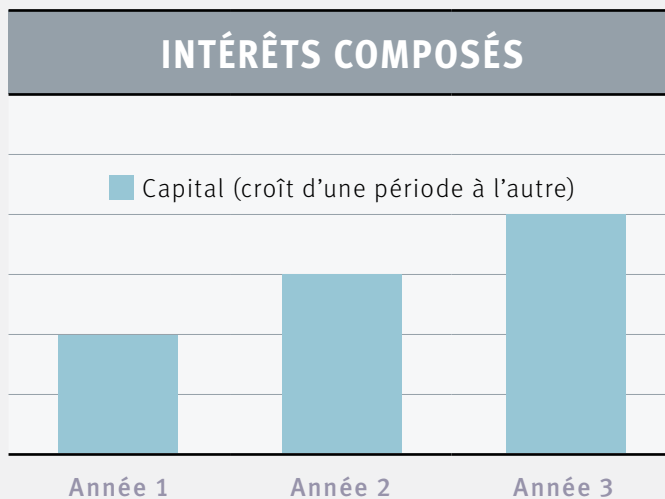
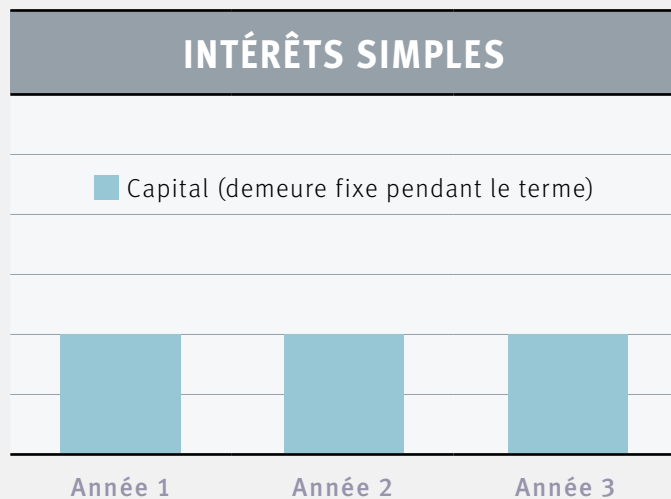
Avec l'intérêt composé, en se servant du même exemple d'un placement de 1 000 \$ rapportant 2 pour cent en intérêt chaque année pendant trois ans, voici

ce qui adviendrait :

- pour la 1^{re} année, vous gagneriez les mêmes 20 \$ que dans le scénario de l'intérêt simple ;
- pour la 2^e année, parce que l'intérêt de la première année (20 \$) serait réinvesti et ajouté au montant initial de votre placement, vous gagneriez un montant d'intérêt plus élevé, étant donné que le solde d'ouverture serait plus élevé (1020 \$).
- pour la 3^e année, l'intérêt de la première et de la deuxième année s'ajouterait au capital initial, de sorte que l'intérêt pour la troisième année serait calculé sur une valeur encore plus grande.

Intérêt simple vs intérêt composé

Le graphique suivant illustre les différences qui surviennent au capital ou le montant initial investi selon qu'on applique un intérêt simple ou composé. Avec un intérêt simple, le capital est constant étant donné qu'il demeure fixe jusqu'à l'échéance. Avec un intérêt composé, le capital s'accroît d'année en année (ou d'une période à l'autre) du fait du nouvel



Pour de l'aide à estimer ce que pourrait être la valeur de votre épargne au gré du temps et en fonction de l'effet de l'intérêt composé, RBC offre un calculateur des intérêts composés, lequel est disponible à www.rbcbanqueroyle.com/cgi-bin/centredere traite/compoundinterest/start.cgi.

intérêt gagné, créant ainsi un retour sur investissement composé qui croît avec le temps.

Les incidences du temps

Lorsque des placements produisent un intérêt composé, étant donné l'effet composé, plus longtemps les fonds demeureront dans cette forme d'épargne, plus rapide sera la croissance de votre épargne. D'un point de vue temporel, cela signifie que plus tôt vous mettez en place ce type d'épargne et d'investissement, plus vos fonds auront de temps pour croître et profiter de l'effet composé.

Tirer profit de la puissance de l'intérêt composé

Le célèbre physicien Albert Einstein a dit un jour « Les intérêts composés sont la huitième merveille du monde. Celui qui les comprend les gagne... Et celui qui ne les comprend pas les paie. » Le message qu'il tentait de communiquer est que si vous preniez le temps de comprendre comment fonctionnent les intérêts composés et les intégrez ensuite adéquatement dans votre stratégie d'investissement, vous constateriez alors la véritable force avec laquelle votre épargne croîtrait avec le temps. Même s'il ne s'agissait que d'un petit montant investi tôt, l'effet composé pourrait avoir un impact exponentiel sur la croissance à long terme de votre épargne.

Étant donné la nature de l'effet composé, le temps est un élément important à considérer dans le cadre de votre approche d'épargne et d'investissement, puisque sa valeur devient de plus en plus évidente avec des périodes de temps plus longues. En d'autres mots, en commençant tôt, le temps jouera en votre faveur pour ce qui est de maximiser votre épargne et vous pourrez atteindre plus rapidement vos objectifs financiers à long terme.

Les avantages d'investir tôt — une étude de cas

Pour démontrer la valeur d'investir tôt et l'incidence positive que l'effet composé peut avoir sur les placements, veuillez considérer les approches différentes de Timothée et de Pierre. Timothée et Pierre sont tous deux âgés de 30 ans et ont comme objectif à long terme d'épargner pour leur retraite. Timothée tient à commencer à épargner dès cette année pour sa retraite. Pierre est plus enclin à se préoccuper des besoins et des désirs de son style de vie actuel, et décide donc de ne commencer à épargner pour sa retraite que dans 10 ans. Il est d'avis qu'il aura amplement de temps pour compenser l'épargne perdue en contribuant davantage sur une période plus courte.

Détails	Timothée	Pierre
Date de début	Immédiatement	Dans 10 ans
Âge au début	30	40
Âge à la retraite	60	60
Période totale	30 ans	20 ans
Montant et fréquence de l'investissement	200 \$/mois	300 \$/mois
Taux d'intérêt composé	4 % par an	4 % par an
Total cotisé jusqu'à l'échéance	72 000 \$	72 000 \$

Les seuls aspects qui diffèrent dans les approches d'investissement de Timothée et de Pierre sont la période de temps et les montants d'investissement. Voici comment se traduisent ces approches dans le temps.



Note : Renseignements fournis à titre indicatif seulement. Ils ne reflètent pas les taux d'intérêt actuels ni les conditions du marché.

Résultat final

À 60 ans, Timothée disposera de presque 30 000 \$ de plus que Pierre pour sa retraite. Bien qu'il aura contribué un plus petit montant chaque mois, il devancera significativement Pierre, étant donné qu'il a commencé plus tôt à épargner et qu'il a tiré profit de la puissance de l'intérêt composé. Aussi, comme il aura plus de temps pour profiter de l'intérêt composé, ses fonds croîtront davantage au gré du temps. 📊

RÉFÉRENCES :

STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref. Les taux de cotisation des ménages à certains comptes d'épargne enregistrés*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016013/98-200-x2016013-fra.cfm] (Consulté le 11 mars 2019).



SE DOTER DE SAINES COMPÉTENCES EN GESTION FINANCIÈRE GRÂCE AU PROGRAMME DE CONNAISSANCES FINANCIÈRES DE RBC GP

Les concepts fondamentaux de l'épargne et du budget de même que de l'intérêt, ce en quoi il consiste et comment il fonctionne, sont des composantes importantes de la littératie financière, et se doter de connaissances dans ces domaines aide à développer sa confiance lorsqu'il s'agit de prendre des décisions financières éclairées.

RBC GP comprend la valeur de la littératie financière pour tous les groupes d'âge, tout en reconnaissant qu'il est encore plus important de s'assurer que les générations les plus jeunes et les jeunes adultes aient les outils et les ressources nécessaires pour assumer leur autonomie financière.

Ceci étant, et en vue de combler les lacunes actuelles en matière d'éducation financière, RBC GP a lancé le Programme de connaissances financières de RBC GP qui offre une approche exhaustive menée par un conseiller de RBC afin d'outiller les jeunes de 16 ans et plus de saines compétences en gestion financière.

Pour plus d'information, veuillez prendre connaissance de l'article publié dans le numéro de l'automne 2017 de Perspectives et intitulé « Présentation du Programme des connaissances financières de RBC GP » à www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/introducing-the-rbc-wealth-management-financial-literacy-program/detail/.

RECETTE

Salade de poulet au cheddar avec rémoulade de concombre

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 5 à 10 minutes

Portions : 4



Ingrédients

3 c. à table	fromage à la crème canadien, ramolli
1 c. à table	jus de citron
1 c. à thé	zeste de citron
	Sel et poivre fraîchement moulu
1	concombre anglais épépiné et coupé en julienne (ou râpé et égoutté)
1 lb	poitrines de poulet, coupées en fines lanières
1 c. à thé	paprika
½ c. à thé	poudre d'ail
½ c. à thé	cannelle
2 c. à thé	beurre
6 tasses	jeunes épinards
4 oz	cheddar moyen canadien, râpé

Instructions

1. Dans un bol, mélanger le fromage à la crème avec le jus et le zeste de citron. Assaisonner avec le sel et le poivre, et ajouter le concombre. Remuer et mettre de côté.
2. Assaisonner le poulet avec les épices.
3. Dans une casserole, faire fondre le beurre à feu vif et dorer le poulet de 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit entièrement cuit.
4. Disposer les épinards dans quatre assiettes. Garnir avec le poulet, parsemer de fromage et utiliser la rémoulade comme sauce pour salade.

Données nutritionnelles (par portion)

Calories : 330

Protéines : 34 g

Glucides : 6 g

Lipides : 19 g

Fibres : 2 g

Conseil

Pour un profil de saveur légèrement différent, substituer un fromage suisse ou un gouda au cheddar.

La recette et l'image sont reproduites avec la permission des Producteurs laitiers du Canada www.producteurslaitiers.ca.

Des recettes additionnelles peuvent être trouvées à www.plaisirslaitiers.ca.



SE FAIRE UNE IDÉE JUSTE DE SA RETRAITE

Comment une planification en fonction d'une date cible pourra vous aider à exercer un suivi et atteindre vos objectifs à la retraite.

ALORS qu'on mène des vies occupées et que nos horaires sont surchargés, il est courant pour plusieurs d'éprouver le sentiment de toujours manquer de temps. Aussi, comme nous faisons face à de nombreuses responsabilités plus pressantes, maximiser son épargne et planifier activement en fonction de son futur financier sont des activités qu'on laisse souvent tomber.

Bien qu'une majorité de Canadiens se disent résolus à commencer à épargner tôt pour se constituer une épargne-retraite — et les données du recensement de 2016 indiquent qu'environ 65 pour cent des gens épargnent pour leur retraite à un degré quelconque¹ — plusieurs n'ont pas d'idée précise des types de placements qu'ils devraient considérer. Des études démontrent également que près d'un tiers des Canadiens âgés de plus de 50 ans sont d'avis qu'ils ne sont pas préparés adéquatement au plan financier pour la retraite,² et un récent sondage de RBC a révélé que parmi les Canadiens retraités ou à l'aube de la retraite, 62 pour cent craignaient d'épuiser leur épargne-retraite de leur vivant et presque la moitié, de ne pas pouvoir s'offrir le mode de vie désiré à la retraite.³

Deux messages importants se

dégagent de ces statistiques :

- commencer tôt et persévérer pour se constituer une épargne-retraite peut s'avérer très avantageux pour s'assurer d'avoir accès aux ressources financières appropriées le moment venu, ce qui est d'autant plus essentiel lorsqu'on considère des facteurs tels que les coûts croissants des soins de santé et les espérances de vie en hausse au Canada ;
- trouver la bonne approche pour ses placements est crucial, non seulement afin de maximiser son épargne, mais également afin de s'offrir la tranquillité d'esprit pour investir dans le futur.

Choisir la bonne approche pour ses placements

Lorsqu'il s'agit d'investir et du processus d'investissement dans son ensemble, le tout doit toujours débiter avec la détermination de son profil d'investisseur. Une fois que vous aurez déterminé quel genre d'investisseur vous êtes, il sera tout aussi important pour vous de réfléchir au temps dont vous disposez ou êtes prêt à consacrer à ce domaine de la gestion de

patrimoine. Selon votre situation personnelle, un défi auquel vous pourriez faire face est le temps qu'il vous sera nécessaire pour continuellement tenter d'en arriver à un juste équilibre entre le risque et la croissance de vos placements de la manière la plus rentable et la plus efficace possible au plan temporel.

Au moment de considérer une approche de placement dans le cadre de votre planification globale d'épargne-retraite, envisagez des fonds à horizon comme solution pratique et avantageuse, étant donné que ceux-ci sont conçus pour être éminemment pratiques.

Que sont les fonds à horizon ?

Les fonds à horizon sont des fonds gérés en fonction d'un horizon temporel spécifique. Ce qui en fait une option aussi intéressante est que vous n'avez qu'à choisir le fonds dont la date d'échéance

Les trois principales caractéristiques de ce type de solution d'épargne-retraite sont qu'ils vous permettent de :

- + diversifier vos placements;
- + simplifier vos choix;
- + mieux gérer le risque de volatilité.

s'aligne le mieux sur votre année approximative ou prévue de retraite, et la composition de l'actif du fonds sera modifiée au fil du temps afin de vous aider à atteindre vos objectifs de retraite.

« En général, les solutions à date d'échéance ont un effet positif sur



la relation qu'entretiennent les gens avec leur épargne-retraite », de mentionner Robin Quelhas, VP, Stratégies de retraite & Solutions de portefeuille, RBC Gestion mondiale d'actifs. « Parce que la date de retraite d'un investisseur est un point focal du processus décisionnel, les gens sont typiquement plus à l'aise avec la nature à long terme de ces investissements qui peut les aider à composer avec l'incertitude que peut entraîner la volatilité du marché. »

La structure et la conception de ce type de solution de retraite signifient aussi que les fonds sont rééquilibrés de façon continue, avec l'accent sur la réduction du risque à l'approche de la date d'échéance. Ceci étant, vous

aurez moins besoin d'exercer un suivi constant sur votre portefeuille et de prendre vous-même des décisions quant à l'opportunité de réagir au marché ou de réduire le risque de votre portefeuille. Tel que l'explique Robin Quelhas, « Lorsque vous vous engagez envers un horizon temporel défini, vous gagnez la tranquillité d'esprit de savoir que votre portefeuille progresse toujours vers l'atteinte de vos objectifs à la retraite. »

Personnaliser en fonction de votre horizon temporel

À titre de solution spécifique axée sur une date d'échéance, les Portefeuilles de retraite RBC ont été conçus en fonction de la prémisse

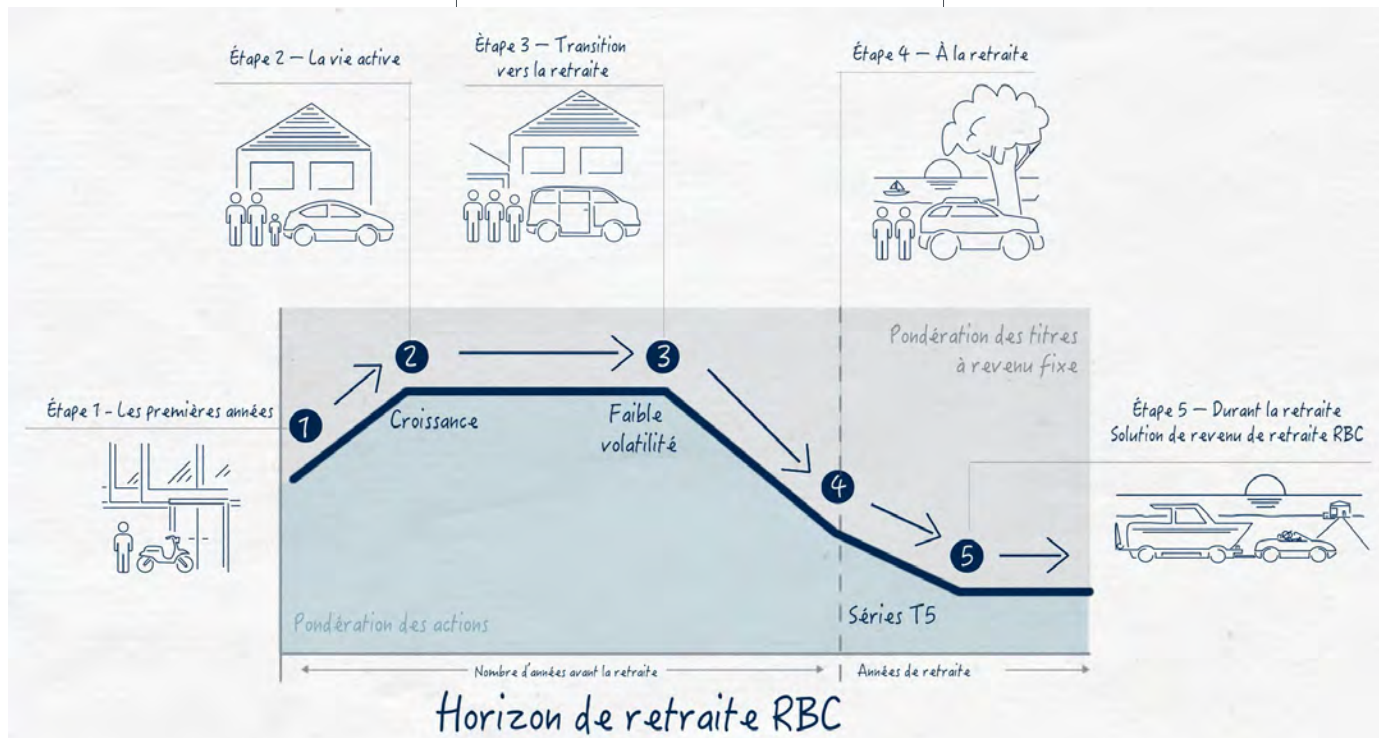
que le potentiel de croissance de capital est important tout au long de l'horizon de la retraite. Il existe présentement un choix de sept portefeuilles de retraite différents, en fonction d'horizons temporels différents, lesquels visent à satisfaire les besoins des gens à toutes les étapes de vie, tant et aussi longtemps qu'ils auront à faire des investissements. (Est également proposée la Solution de revenu de retraite RBC pour ceux qui sont déjà à la retraite ou qui s'en approchent.)

Pour chaque portefeuille, tout au long de sa progression vers sa date d'échéance, le fonds modifiera graduellement sa composition de l'actif, en commençant avec une

étape initiale d'augmentation lente de son exposition aux actions, suivie d'une plus grande pondération en actions pendant la majorité

des années actives de l'épargnant jusqu'à environ 10 ans avant la retraite. Puis, il y aura une transition graduelle d'une surpondération en

actions à une surpondération en titres à revenu fixe afin de préserver le capital à l'approche de la retraite et tout au long de celle-ci.



1

Lorsqu'un investisseur commence à épargner en vue de la retraite, la plus faible pondération en actions crée un équilibre entre le besoin de croissance et le potentiel d'évolution à la baisse du marché au cours des premières années.

2

En conservant pendant une longue période la pondération en actions maximale de la fourchette, l'investisseur peut maintenir le potentiel de croissance du portefeuille durant les années où ses revenus et ses cotisations sont les plus élevés.

3

Les investisseurs mettront davantage l'accent sur la réduction des risques. Ils compteront ainsi sur des sources de liquidités plus souples avant et pendant la retraite.

4

Dix ans après le début de la retraite, la composition de l'actif se stabilise dans la Solution de revenu de retraite RBC, celle-ci étant alors davantage centrée sur les actions productrices de revenu et les titres à revenu fixe pour produire des liquidités fiscalement avantageuses.

5

Tout au long de l'horizon de retraite, notre équipe de placement surveille constamment les marchés boursiers à l'aide de divers modèles d'évaluation exclusifs, et elle accroît ou diminue la pondération en actions en conséquence.

* À titre indicatif seulement. La répartition cible de l'actif du fonds peut varier selon les objectifs fixés dans le prospectus.

« Cette solution de retraite mise sur notre expérience de 30 ans et plus en composition de l'actif et la recherche sur le comportement des investisseurs qui devraient avantager les investisseurs, particulièrement au cours de leurs premières années », d'ajouter Robin Quelhas. « Une différence significative entre les Portefeuilles

de retraite RBC et d'autres programmes de fonds axés sur une date d'échéance, est qu'au début de l'épargne-retraite, la pondération en actions est relativement faible. En effet, ces premières années d'épargne-retraite sont typiquement celles où les investisseurs sont à leur plus vulnérable en matière de confiance. Cette approche peut

les aider à se familiariser avec les marchés et gagner en confiance face à la volatilité des marchés, et ce, particulièrement si leur entrée sur le marché coïncidait avec une période de volatilité. »

Une autre caractéristique importante de ce type de solution tient à ce que celle-ci ne vous sert pas que jusqu'à la date de votre

retraite, mais bien tout au long de celle-ci. Tel que l'explique Robin Quelhas, « Les 10 premières années de la retraite sont typiquement les plus incertaines, étant donné que les retraités vivent la transition, et qu'ils ont souvent à apporter des ajustements à leurs plans initiaux ou aux entrées de fonds qui leur sont nécessaires. En tirant parti de ces 10 premières années pour réduire progressivement leur risque, les investisseurs pourront profiter du potentiel légèrement plus élevé de leurs fonds lors de leur transition d'un statut d'épargnants à celui d'investisseurs ayant à générer des liquidités à partir de leurs placements. »

Éliminer une part de l'incertitude dans les placements

Dans le cadre d'un fonds axé sur une date d'échéance tel qu'un des fonds de Portefeuilles de retraite RBC, les individus choisissent une date puis une équipe de gestionnaires de portefeuilles chevronnés s'emploie continuellement à optimiser le portefeuille.

« Au-delà de la réduction graduelle d'une exposition aux actions après la période initiale de cinq ans, la composition du portefeuille changera sous la surface. En effet, la pondération en actions pourra être stable pendant un certain nombre d'années, bien qu'il y aura une migration graduelle d'actions de croissance à des solutions davantage axées sur le revenu et à plus faible volatilité. Il en va de même pour la composante de titres à revenu fixe, la répartition des placements étant modifiée afin de délaissier quelque peu les fonds sous-jacents mondiaux et à


rendement élevé en faveur d'une part plus importante de solutions locales et à court terme, » de préciser Robin Quelhas.

Réfléchissez à votre horizon temporel

Que votre horizon temporel jusqu'à la retraite soit plus ou moins court ou long, identifier une année cible ou se faire une idée générale du moment où vous envisagez de prendre votre retraite est une première étape importante. Une fois que cet aspect aura été éclairci, la prochaine étape consistera à déterminer le type d'approche ou de solution de placements en fonction de cet horizon. « Les gens se font souvent une idée du moment de leur retraite, mais n'associent pas toujours, sous un angle plus pratique, une telle décision à leurs placements; s'engager envers un horizon temporel peut dès lors s'avérer une pièce importante de leur casse-tête de la retraite, » d'opiner Robin Quelhas.

Au cours des années, alors que votre parcours individuel vers la retraite pourra changer ou encore, votre situation ou vos objectifs au gré de changements dans vos priorités financières, il pourra parfois s'avérer difficile de gérer sa progression vers ses objectifs de retraite. Des solutions, comme les fonds à horizon, peuvent vous aider à vous assurer que vous êtes investis de façon optimale en vue d'une croissance de votre épargne et pour vos dépenses à la retraite, tout en vous permettant **de gagner du temps** dans votre planification d'ensemble.

Pour plus d'information, veuillez visionner la vidéo Le parcours vers la retraite sur le site Web de

RBC Gestion mondiale d'actifs à fonds.rbcgma.com/solutions-de-placement/solutions-de-portefeuille/portefeuilles-de-retraite-rbc.html ou visiter fonds.rbcgma.com/solutions-de-placement/solutions-de-portefeuille/index.html. 

L'information fournie n'a pas pour but de vous donner des conseils financiers, liés aux placements ou fiscaux et ne devrait pas être considérée comme telle. Veuillez consulter votre conseiller qualifié et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

RÉFÉRENCES :

1. STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref. Les taux de cotisation des ménages à certains comptes d'épargne enregistrés*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016013/98-200-x2016013-fra.cfm] (Consulté le 21 mars 2019)
2. INNOVATIVE RESEARCH GROUP/ONTARIO SECURITIES COMMISSION. *Retirement Readiness: Canadians 50+* September 2016. [En ligne]. [www.osc.gov.on.ca/documents/en/Investors/inv_research_20160909_report-retirement-readiness.pdf] [Anglais] (Consulté le 21 mars 2019)
3. RBC ASSURANCES. *Près de la moitié des Canadiens craignent de ne pas avoir assez d'argent pour mener un style de vie confortable à la retraite – Communiqué de presse du 23 janvier 2018*, [En ligne]. [www.rbc.com/nouvelles/news/2018/20180123-ins-annuities.html] (Consulté le 21 mars 2019)

le potentiel

ALPHA EN GESTION DE PATRIMOINE

des régimes de
retraite individuels

Une comparaison des approches d'épargne-retraite pour les propriétaires d'entreprise.

POUR les particuliers comme pour les propriétaires d'entreprise, trouver la meilleure façon d'épargner en vue de la retraite est un aspect essentiel de la planification de patrimoine. Selon votre situation, il pourrait exister toute une gamme d'options à envisager pour vous aider à constituer et à maximiser votre coussin de retraite.

Ce domaine de la planification pourrait s'avérer être particulièrement important pour les propriétaires d'entreprise, étant donné qu'il arrive fréquemment qu'une grande portion de leur valeur nette soit immobilisée dans leur entreprise. Cela pourrait être un signe qu'ils ne seraient pas adéquatement diversifiés. En plus, plusieurs d'entre eux pourraient ne pas participer à un régime de pension agréé.

Aussi, lorsque leur priorité est la croissance ou réussite de

l'entreprise (ce qui est souvent le cas, particulièrement chez ces propriétaires d'entreprise qui ont consacré beaucoup de temps et de ressources à leur entreprise au cours des années), envisager une retraite et la planifier activement peut poser un défi important pour certains entrepreneurs ou tout simplement ne pas figurer en tête de liste de leurs préoccupations.

Lors de l'élaboration et la préparation de leurs projets de retraite, certains propriétaires pourraient présumer qu'ils seront en mesure de vendre leur entreprise et d'utiliser le produit de la vente pour assurer le financement de leur retraite. D'autres encore pourraient envisager de transférer leur entreprise à la prochaine génération ou à la direction de l'entreprise. Dans un cas comme dans l'autre, plusieurs imprévus pourraient faire dévier ces



intentions. Compter uniquement sur l'entreprise pour leurs futurs revenus de retraite pourrait laisser une part trop importante au hasard.

Bien qu'il soit louable d'avoir les meilleures intentions et d'entretenir les meilleurs espoirs, lorsqu'il s'agit de quitter votre entreprise et de faire la transition vers la retraite, il est aussi essentiel de se doter d'un filet de sécurité. Une stratégie bien définie quant à sa situation financière à la retraite est une façon d'assurer la stabilité de ses finances pour les années à venir, peu importe ce qu'il adviendra de votre entreprise.

Options de planification de retraite pour les propriétaires d'entreprise

À titre de propriétaire d'entreprise, il est important de trouver des moyens afin de réduire le risque, et le fait de détenir une partie de vos économies à l'extérieur de l'entreprise pourrait s'avérer une solution efficace à cet égard.

En général, retirer des profits et se verser un salaire (avec ou sans paiement de dividendes) pourrait offrir deux avantages importants:

- cela pourrait protéger les profits contre de futures pertes d'exploitation potentielles ;
- cela crée des droits de cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un service donnant droit à une pension en vertu d'un régime de retraite individuel (RRI).

Plus particulièrement en lien avec le deuxième point, la prochaine étape consiste donc à déterminer quel instrument d'épargne (REER ou RRI) vous offrira vraisemblablement la meilleure valeur et les plus grands avantages selon votre situation.

Principales caractéristiques des RRI

Un RRI est un régime de retraite à prestations déterminées établi par une société et qui a pour but d'aider à bonifier les revenus de retraite d'un propriétaire d'entreprise ou d'un

professionnel incorporé ou encore d'un employé clé (ce régime peut également être étendu au conjoint et/ou aux enfants du propriétaire d'entreprise, conditionnellement à ce qu'ils soient aussi employés par la société). Bien qu'un RRI ne compte habituellement qu'un seul participant, il pourra inclure jusqu'à trois membres, et il n'y a aucune limite quant au nombre de RRI qu'une société peut constituer.

On peut considérer le RRI comme un substitut à votre REER et il permet généralement des cotisations plus élevées que ce dernier. Votre société cotisera annuellement à votre RRI et recevra en contrepartie une déduction d'impôt. Aussi, comme un REER, des droits de cotisation au RRI sont reconnus lorsque vous tirez un revenu d'emploi de votre société, et les fonds investis dans le RRI ont une croissance avec impôt différé. Ce régime est également conçu pour verser un revenu régulier à la retraite qui est déterminé par une formule de calcul des prestations.

Quant au financement d'un RRI, la société qui le détient sera responsable de son financement et d'y maintenir les fonds nécessaires afin de fournir les prestations requises. De plus, cette phase de financement

surviendra principalement lorsque le membre travaille activement et accumule des années de service.

Au-delà des cotisations

On peut considérer le RRI comme un substitut à votre REER et il permet généralement des cotisations plus élevées que ce dernier.

annuelles, votre entreprise pourrait possiblement être en mesure d'effectuer une cotisation importante au moment de la création du régime afin de tenir compte de vos années de service antérieures à la mise en place du RRI, ce qui peut remonter jusqu'en 1991.

Les RRI peuvent aussi offrir une protection accrue contre les créanciers, comparativement à celle offerte par les REER. En effet les RRI sont considérés comme des pensions, lesquelles sont protégées en vertu de la législation fédérale ou provinciale, alors que les actifs du REER ne sont généralement protégés des créanciers que dans le cas d'une faillite personnelle. **Note :** *il est toujours important de consulter un conseiller juridique qualifié à propos des options disponibles en matière de protection des actifs.*

Le concept « alpha en gestion de patrimoine » et son application aux RRI

Lorsqu'on considère l'aspect « alpha » en termes de vos investissements, celui-ci pourra généralement être défini comme : « le rendement attribuable à la portion active » ou « la surperformance » d'un investissement. Néanmoins, le terme « alpha » pourra aussi s'appliquer de façon plus générale à divers aspects

de la planification patrimoniale globale. Dans ce cas, ce serait : la valeur ajoutée ou le bénéfice additionnel pour votre situation financière découlant de la mise en œuvre de certaines stratégies.

Au moment d'étudier les diverses approches pour faire fructifier votre épargne-retraite, vous devriez

considérer comment chacune d'entre elles évoluera au fil du temps, puisque cela pourrait vous aider à déterminer laquelle des stratégies s'avérera la plus efficace à long terme. Cela bien entendu, après avoir consulté votre conseiller qualifié pour vous assurer que les options sont appropriées à votre

situation.

En gardant cela à l'esprit, examinons un scénario nous permettant d'observer une stratégie de REER et de RRI en action afin de mieux comprendre laquelle des deux crée le plus de potentiel en matière d'« alpha en gestion de patrimoine ».

RRI vs. DIVIDENDES + REER étude de cas

Tanya, âgée de 55 ans, est propriétaire d'une entreprise établie qui a depuis longtemps fait ses preuves. Elle se verse présentement un salaire de 200 000 \$ afin de maximiser ses droits de cotisation REER, ainsi que des dividendes pour couvrir ses dépenses personnelles. Tanya se demande si cette approche est la plus judicieuse pour maximiser son épargne-retraite ou si elle n'aurait pas avantage à mettre en place un RRI.

En collaboration avec son conseiller qualifié, Tanya explore les options suivantes :

- + continuer d'investir les fonds excédentaires dans sa société de gestion, tout en se versant un salaire et des dividendes afin de maximiser ses cotisations à son REER et financer les dépenses nécessaires à son mode de vie ;
- + mettre sur pied un RRI qui serait financé par son entreprise constituée en société.

Hypothèses de calculs pour cette étude de cas

- + Un taux de rendement de 7,5 % à l'intérieur des régimes enregistrés.
- + Tanya prévoit prendre sa retraite à 70 ans.
- + Tous les montants sont exprimés en dollars après impôts (veuillez vous référer aux notes spécifiques sur les taux d'imposition dans chaque illustration).

Voici un aperçu du rendement de ces deux options au fil du temps :

Option 1

Dans la situation de Tanya, comme elle peut cotiser davantage à un RRI qu'à un REER, elle investit les fonds additionnels (la différence de cotisations entre les deux régimes) dans sa société de gestion. À sa retraite, elle retirerait ces investissements sous forme de dividendes afin de compléter son revenu.

Âge	Dividendes + REER	Âge	Dividendes + REER
55	687 447 \$	65	1 816 974 \$
56	761 453 \$	66	1 990 162 \$
57	842 299 \$	67	2 177 163 \$
58	930 577 \$	68	2 379 001 \$
59	1 026 935 \$	69	2 596 784 \$
60	1 132 075 \$	70	2 831 684 \$

Note : les hypothèses fiscales incluent un taux d'imposition des petites entreprises de 26,50 % et un taux moyen d'imposition de 32,92 % au moment des retraits.

Option 2

Dans ce scénario, Tanya priorise plutôt la maximisation des cotisations autorisées à son RRI. Disposant toujours de petits droits de cotisations à son REER, elle continue aussi de maximiser celui-ci.

Âge	RRI + REER	Âge	RRI + REER
55	724 937 \$	65	1 987 738 \$
56	805 268 \$	66	2 185 484 \$
57	893 546 \$	67	2 399 536 \$
58	990 507 \$	68	2 631 112 \$
59	1 096 955 \$	69	2 881 532 \$
60	1 213 770 \$	70	3 152 188 \$

Note : les hypothèses fiscales incluent un taux d'imposition moyen de 39,24 % au moment des retraits. Le taux d'imposition tient compte de son âge à la retraite, de son revenu de pension et de ses retraits du REER. Le taux d'imposition réel pourra varier selon sa situation au moment des retraits.



La différence « alpha en gestion de patrimoine »

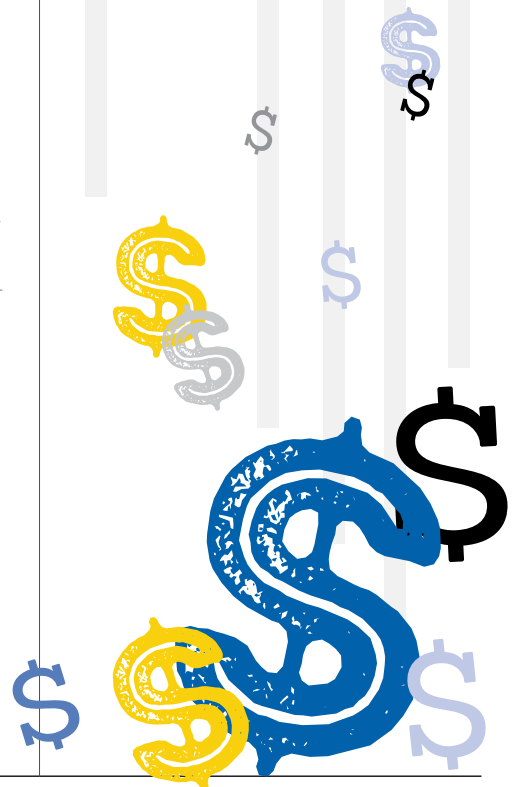
Après impôts, avec l'Option 1, lorsque Tanya atteint 70 ans, elle aura accumulé un peu plus de 2,83 millions \$ pour sa retraite. Avec l'Option 2, elle aura épargné un peu plus de 3,15 millions \$ au moment de prendre sa retraite à 70 ans. Cela se traduit par plus de 320 000 \$ en fonds additionnels ou un « alpha en gestion de patrimoine » pour ses années de retraite.

Il est intéressant de souligner que pour chaque année où Tanya poursuit sa stratégie de RRI+REER, son avantage exprimé en pourcentage augmente progressivement. Par exemple, à 55 ans, l'avantage de l'Option 2 après impôts sera de 5,5 % comparativement à 11,3 % à 70 ans.

Pour plus d'information sur cet aspect et d'autres de la planification pour propriétaires d'entreprise, veuillez consulter *l'Édition spéciale à l'intention des propriétaires d'entreprise de Perspectives* à www.rbcwealthmanagement.com/_ca/static/documents/Perspectives-vol-6-numero-2.pdf.

NOTE :

Les renseignements dans cet article portent sur quelques options potentielles à considérer dans le cadre de votre planification globale. Dans tous les cas, il est essentiel de consulter vos conseillers en fiscalité et juridiques qualifiés afin de déterminer si ces stratégies ou d'autres pourront vous convenir et afin de vous assurer que votre situation personnelle aura été considérée comme il se doit.



PORTRAIT DES DONS DE *Bienfaisance* AU CANADA



Réflexions sur le « comment »,
le « quand » et le « pourquoi »
des dons de bienfaisance par
les Canadiens.

ÉTANT donné qu'on compte quelque 86 000 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et vu l'existence de plusieurs méthodes pour donner et de plusieurs types de dons, les options offertes aux Canadiens en matière de bienfaisance ne manquent pas.¹ Et peu importe où, par quels moyens ou combien d'individus donnent, la majorité

des Canadiens ont des valeurs caritatives et donnent d'une façon ou d'une autre. En fait, un sondage d'opinion publique a révélé que 82 pour cent des Canadiens étaient d'avis que les organismes de bienfaisance étaient importants et un sondage administré en 2018 par Ipsos a également conclu que sept Canadiens sur dix avaient effectué un don à un organisme de

bienfaisance au cours de la dernière année.^{2,3}

D'un point de vue financier, cela se traduit, selon les données de Statistique Canada de 2017, par un total de dons de 9,6 milliards \$ déclarés par les contribuables canadiens dans leur déclaration de revenus, comparativement aux 8,9 milliards \$ déclarés en 2016.

Mais curieusement, alors que le montant total des dons s'est accru au cours de l'année, le nombre de donateurs a légèrement diminué, une tendance observée depuis 2011.⁴ Des conclusions similaires sont aussi tirées de la publication *The Giving Report* (2018), Celle-ci révèle que même si le Canada a connu une croissance démographique annuelle de 2006 à 2016, et même si les Canadiens ont donné un montant total plus élevé durant cette période, les gens en moyenne donnent de moins en moins, si l'on se fie aux déclarations de revenus des contribuables. Des statistiques comme celles-ci peuvent aussi indiquer que moins de donateurs réclament leurs dons sur leurs déclarations de revenus ou que leurs dons se font de façons différentes.⁵

quelqu'un, un don au travail ou par l'entremise de solliciteurs dans des endroits publics).⁶ La saison des Fêtes connaît aussi un pic en matière de dons, quelque 30 pour cent des dons étant effectués chaque année en décembre.⁷

Et lorsqu'il s'agit du « qui » des donateurs d'un point de vue démographique, les personnes âgées de 65 et plus représentent le segment de donateurs le plus



et 1993 et entre 1960 et 1979) préfèrent donner de manière moins traditionnelle (comme les dons en ligne) et sont plus enclins à participer à un sociofinancement.⁹ Les dons en ligne sont aussi plus présents grâce à la prolifération de différents canaux comme les sites Internet de consommateurs ou de magasinage, qui comportent un volet de sollicitation de dons ou d'options comme un don faisant suite à un achat, et les sites Internet de sociofinancement, qui gagnent en popularité.

Les médias sociaux sont aussi un autre moteur important des tendances en matière de dons en ligne. C'est un environnement facile et rapide pour recueillir des appuis et entrer en communication avec des personnes qui pourraient partager les mêmes croyances et engagements envers une cause. Lorsqu'il

Qu'est-ce que le sociofinancement ?

Il s'agit d'une pratique consistant à financer un projet, une initiative ou un besoin en recueillant des fonds d'un grand nombre de personnes, et ce, typiquement en ligne. Rappelez-vous toutefois qu'à moins de faire un don à une campagne de sociofinancement commanditée par un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, que vous ne pourrez recevoir un reçu d'impôt pour don de bienfaisance. Aussi, étant donné la structure du sociofinancement, il n'y a généralement aucune obligation de rendre compte de l'utilisation ou de la façon dont les fonds sont utilisés ou sont rapportés au donateur.

Tendances en matière de dons de bienfaisance

Les Canadiens tendent généralement à être plus spontanés dans leurs dons, la majorité d'entre eux effectuent leurs dons en réponse à une sollicitation (par exemple, qu'il s'agisse d'une campagne postale ou en ligne ou d'un appel à la générosité des citoyens suite à une tragédie ou une catastrophe naturelle). Les Canadiens donnent aussi en appui à un événement, une activité ou une cause (comme la participation à un dîner de bienfaisance, une contribution à la mémoire de

important avec plus de 40 pour cent du total des dons effectués, et également le montant moyen de dons le plus élevé de 2 500 \$, comparativement à la moyenne nationale d'un peu plus de 750 \$.⁸

Une des tendances les plus marquées dans le secteur caritatif canadien au cours des dernières années est la migration croissante aux dons en ligne, et ce, particulièrement chez les plus jeunes générations. De toutes les méthodes de dons, les Canadiens milléniaux et ceux de la génération X (nés respectivement entre 1980

s'agit de dons par l'entremise de médias sociaux, selon un récent sondage Ipsos, environ deux Canadiens sur dix ont fait un don à un organisme de bienfaisance en réponse à une demande reçue sur leur compte de médias sociaux, et ici encore, ce sont les plus jeunes générations qui sont les plus enclines à faire ce type de dons.¹⁰

Il est également important de reconnaître l'impact de la demande croissante de dons émanant du sociofinancement et des médias sociaux sur certains organismes de bienfaisance traditionnels,

étant donné que plusieurs dons que ces organismes auraient autrement reçus sont maintenant dirigés vers ces nouveaux types de sources (qui pourraient ne pas être des organismes de bienfaisance admissibles).

Dans le cadre de votre exploration et planification philanthropiques, le Guide des dons de bienfaisance de Imagine Canada pourra s'avérer une ressource des plus utiles à consulter. Ce Guide est trouvé à www.imaginecanada.ca/fr/guide-des-dons.

Où se concentrent les dons des Canadiens ?

Chez les Canadiens, les cinq domaines ou causes qui attirent le plus de dons sont les services sociaux, la santé, les causes d'intérêt public, la religion et l'éducation. *The Giving Report* (2018) souligne qu'en ce qui concerne les endroits où les Canadiens font des dons, la divergence est de mise, ces cinq premières catégories ont reçu chacune plus de 19 pour cent du nombre de dons. Alors que les cinq dernières catégories reçoivent chacune moins de 10 pour cent (le total excède 100 pour cent étant donné principalement que certains dons peuvent référer à plus d'une catégorie, p. ex. un don pour l'éducation en santé).¹¹

La recherche révèle aussi que les donateurs tendent à diriger leurs dons vers diverses causes, trois quarts des donateurs faisant un don à plus d'une cause, alors que presque un quart appuie de quatre à cinq organismes de bienfaisance.¹² Bien que plusieurs puissent considérer qu'il s'agit d'une façon efficace d'appuyer plusieurs organismes ou causes qu'ils ont à cœur, on pourrait

aussi se questionner à savoir si une telle approche ne dilue pas l'impact que leurs dons pourraient avoir.

Les motivations pour donner

Lorsqu'on approfondit le « pourquoi » des dons, les principales motivations

des Canadiens comprennent la compassion envers ceux et celles qui sont dans le besoin, l'engagement personnel

envers une cause, le désir de contribuer à la collectivité ou le fait d'être personnellement touché par une cause.¹³

En général, faire un don, dans toutes ses formes, est quelque chose qui procure un sens d'accomplissement chez la plupart des Canadiens ou qui les aide, eux et leur famille, à faire une différence en contribuant à des causes qu'ils ont à cœur.

Peu importe où vous et votre famille vous situez en termes de tendances, de niveaux ou de types de dons, le « pourquoi » est un aspect important sur lequel vous devriez vous pencher. En effet, réfléchir à ses motivations et ses intentions potentielles philanthropiques pourra vous aider à mieux définir vos croyances et vos valeurs. Celles-ci pourront alors être intégrées dans des formes plus structurées de dons, vous permettant ainsi de solidifier vos valeurs et de faire une différence encore plus importante au gré du temps.

Développement d'une approche plus signifiante

Si vous avez des intentions

philanthropiques ou si vous êtes intéressé à trouver des façons de concrétiser vos intentions et de créer un impact durable, une approche plus structurée pourrait s'avérer plus avantageuse à plusieurs égards, selon vos buts et objectifs.

D'abord, il est important de comprendre certaines des principales différences entre les dons de bienfaisance et la philanthropie, puis de déterminer un juste équilibre quant à votre approche aux dons. En effet, alors que les dons de bienfaisance sont de nature plus immédiate et réactive, la philanthropie est une approche plus structurée et ciblée. La philanthropie implique le développement d'une vision à long terme pour ses dons et vous permet ainsi qu'à votre famille d'être plus proactifs avec vos dons. De plus, le fait de structurer vos dons vous permettra d'organiser et de planifier la manière et le moment où vous effectuerez vos dons, vous procurant ainsi les moyens de faire en sorte qu'ils reflètent mieux vos valeurs et de vous assurer de laisser un héritage durable, si vous y attachiez beaucoup d'importance.

Options pour les dons de bienfaisance

Dans le cadre d'une approche philanthropique, plusieurs options seront à considérer, dont donner directement à un organisme de bienfaisance (au moyen d'espèces, de titres, possiblement de dons autres qu'en espèces et voire même de polices d'assurance-vie) ou indirectement par l'entremise d'une fondation privée ou publique, par exemple. Des dons peuvent aussi être intégrés dans votre

planification successorale et dans le transfert patrimonial à la prochaine génération. Cela pourra se faire directement par le biais d'une donation de bienfaisance dans votre testament, incluant une planification de patrimoine en faisant un don à un fonds à vocation orientée par le donateur ou à une fondation privée. Le recours à une fondation pourra aussi permettre à la prochaine génération de s'impliquer et de poursuivre votre héritage suite à votre décès. Autant au plan personnel que familial, le tout se résume à trouver le juste équilibre et la bonne approche qui correspondent à vos objectifs philanthropiques.

Note : lorsqu'il s'agit du type et du moment de la stratégie de dons que vous voulez poursuivre, il est important de consulter votre conseiller fiscal qualifié afin de vous assurer que les restrictions, les impôts ainsi que les


avantages et désavantages potentiels sont convenablement pris en compte.

Définir votre profil philanthropique

Au moment de déterminer si une approche structurée aux dons pourrait être une initiative que vous aimeriez poursuivre ou de décider comment vous aimeriez poursuivre cette voie, il serait important de prendre le temps de bien réfléchir à vos dons actuels et à vos objectifs à cet égard. Ce faisant, questionnez-vous sur vos motivations personnelles et familiales par rapport aux dons, maintenant et dans le futur, de même que sur le temps et l'implication que vous voulez consacrer à vos activités philanthropiques. Selon votre situation personnelle et la dynamique au sein de votre famille, vous voudrez peut-être aussi discuter avec les membres de votre famille afin d'établir des objectifs

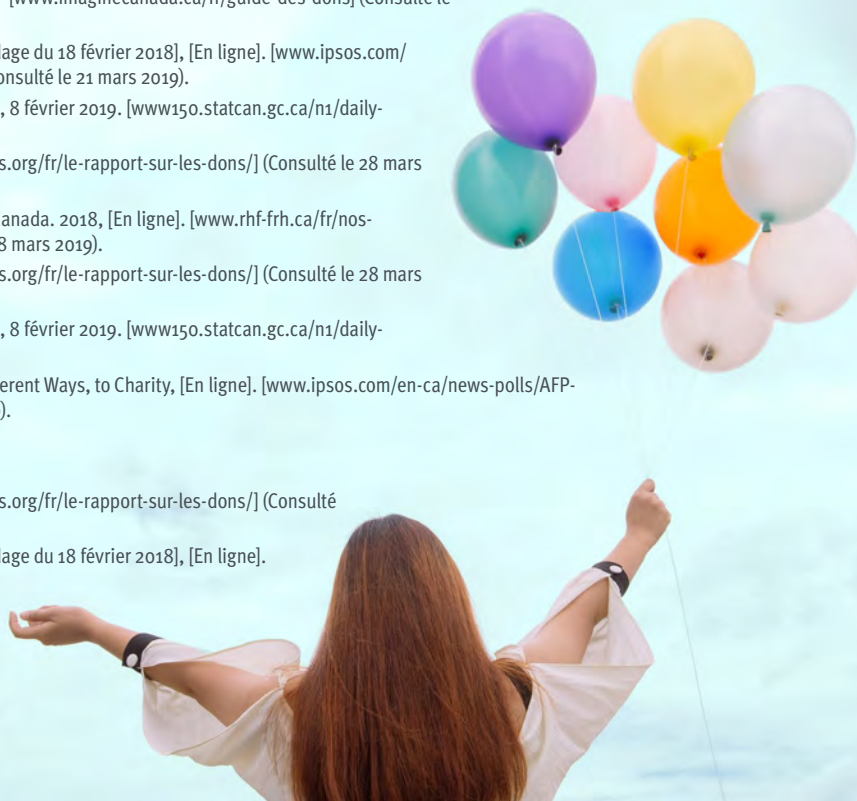
et des paramètres initiaux. Il est également essentiel de consulter vos conseillers afin de bien planifier et mettre en place toute stratégie en la matière.

Au fur et à mesure que vous vous engagerez dans ce processus, rappelez-vous que la philanthropie est un concept propre à chaque individu et chaque famille, et qu'il s'agit d'un parcours qui pourra emprunter des voies différentes au gré de vos objectifs changeants dans le temps.

Pour plus d'information sur les dons de bienfaisance et la philanthropie, veuillez prendre connaissance de l'article du numéro du printemps 2018 de Perspectives intitulé « Créer un impact positif dans la collectivité » à www.rbcwealthmanagement.com/ca/fr/research-insights/creating-a-lasting-impact/detail/. 

RÉFÉRENCES :

1. IMAGINE CANADA. Organismes de bienfaisance & sans but lucratif du Canada, [Infographie sur le site Web de Imagine Canada], [En ligne]. [www.imaginecanada.ca/sites/default/files/infographie_secteur_imaginecanadaz018.pdf] (Consulté le 21 mars 2019).
2. IMAGINE CANADA. Le Guide des dons de bienfaisance, 2017, [En ligne]. [www.imaginecanada.ca/fr/guide-des-dons] (Consulté le 28 mars 2019).
3. IPSOS. More Canadians Giving, and in Different Ways, to Charity, [Sondage du 18 février 2018], [En ligne]. [www.ipsos.com/en-ca/news-polls/AFP-2018-What-Canadian-Donors-Want] [Anglais] (Consulté le 21 mars 2019).
4. LE QUOTIDIEN, STATISTIQUE CANADA. Dons de charité, 2017. [En ligne], 8 février 2019. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190208/dq190208c-fra.htm] (Consulté le 28 mars 2019).
5. CANADON. Le rapport sur les dons, 2018, [En ligne]. [www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/] (Consulté le 28 mars 2019).
6. FONDATION RIDEAU HALL ET IMAGINE CANADA. Trente ans de don au Canada. 2018, [En ligne]. [www.rhf-frh.ca/fr/nos-programmes/generosite/trente-ans-de-don-au-canada/] (Consulté le 28 mars 2019).
7. CANADON. Le rapport sur les dons, 2018, [En ligne]. [www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/] (Consulté le 28 mars 2019).
8. LE QUOTIDIEN, STATISTIQUE CANADA. Dons de charité, 2017. [En ligne], 8 février 2019. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190208/dq190208c-fra.htm] (Consulté le 28 mars 2019).
IPSOS FEBRUARY 18, 2018 SURVEY. More Canadians Giving, and in Different Ways, to Charity, [En ligne]. [www.ipsos.com/en-ca/news-polls/AFP-2018-What-Canadian-Donors-Want] [Anglais] (Consulté le 21 mars 2019).
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*
11. CANADON. Le rapport sur les dons, 2018, [En ligne]. [www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/] (Consulté le 28 mars 2019).
12. IPSOS. More Canadians Giving, and in Different Ways, to Charity, [Sondage du 18 février 2018], [En ligne]. [www.ipsos.com/en-ca/news-polls/AFP-2018-What-Canadian-Donors-Want] [Anglais] (Consulté le 21 mars 2019).
13. FONDATION RIDEAU HALL ET IMAGINE CANADA. Trente ans de dons au Canada. 2018, [En ligne]. [www.rhf-frh.ca/fr/nos-programmes/generosite/trente-ans-de-don-au-canada/] (Consulté le 28 mars 2019).



Nous voyons un avenir prometteur pour eux



**Développement
des compétences**

Réseautage

**Expérience
professionnelle**

**Bien-être mental
des jeunes**

Les jeunes sont remplis de potentiel. Mais le monde du travail évolue et nous devons les aider à se préparer à la réalité de demain. Voilà pourquoi nous avons créé Objectif avenir RBC, un programme d'accès au perfectionnement, au réseautage et à une expérience de travail qui prépare les jeunes aux emplois de demain. Pour en savoir plus, allez à rbc.com/objectifavenir

Objectif avenir RBC

Outiller les jeunes d'aujourd'hui pour les emplois de demain.



Ce document a été préparé pour les sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (RBC DVM)*, RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc. (RBC PH&N SCP), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal (collectivement, les « sociétés ») ainsi que leurs sociétés affiliées, RBC Placements en Direct Inc. (RBCPD)*, Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. (SF RBC GP) et Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). *Membre—Fonds canadien de protection des épargnants. Chacune des sociétés, FIRI, SF RBC GP, RBCPD et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Par « conseiller RBC », on entend les banquiers privés employés par la Banque Royale du Canada, les représentants inscrits de FIRI, les représentants-conseils employés par RBC PH&N SCP, les premiers conseillers en services fiduciaires et les chargés de comptes employés par la Compagnie Trust Royal ou la Société Trust Royal du Canada ou les conseillers en placement employés par RBC DVM. Au Québec, les services de planification financière sont fournis par FIRI ou par SF RBC GP, qui sont inscrits au Québec en tant que cabinets de services financiers. Ailleurs au Canada, les services de planification financière sont offerts par l'entremise de FIRI, de la Société Trust Royal du Canada, de la Compagnie Trust Royal ou de RBC DVM. Les services successoraux et fiduciaires sont fournis par la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal. Si un produit ou un service particulier n'est pas offert par l'une des sociétés ou par FIRI, les clients peuvent demander qu'un autre partenaire RBC leur soit recommandé. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de SF RBC GP, filiale de RBC DVM. Lorsqu'ils offrent ou vendent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces sauf le Québec, les conseillers en placement agissent à titre de représentants en assurance de SF RBC GP. Au Québec, les conseillers en placement agissent à titre de conseillers en sécurité financière de SF RBC GP. Les stratégies, les conseils et les données techniques contenus dans cette publication sont fournis à nos clients à titre indicatif. Ils sont fondés sur des données jugées exactes et complètes, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent document ne donne pas de conseils fiscaux ou juridiques, et ne doit pas être interprété comme tel. Les lecteurs sont invités à consulter un conseiller juridique ou fiscal qualifié ou un autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en oeuvre une stratégie. Ainsi, leur situation particulière sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur la plus récente information qui soit. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, le régime fiscal et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement; ils ne doivent servir qu'à des fins de discussion avec votre conseiller RBC. Les sociétés, FIRI, SF RBC GP, RBCPD, la Banque Royale du Canada, leurs sociétés affiliées et toute autre personne n'acceptent aucune responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de toute utilisation de ce rapport ou des données qui y sont contenues.

® / ^{MC} Marque(s) déposée(s) de la Banque Royale du Canada. RBC Gestion de patrimoine est une marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © 2019 Banque Royale du Canada. Tous droits réservés.



Gestion
de patrimoine